



Conditions d'utilisation de la Visa Solution

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS D'UTILISATION RELATIVES À LA VISA SOLUTION (« CONDITIONS »). VOUS RECONNAISSEZ AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTER L'ENSEMBLE DES PRÉSENTES CONDITIONS SI VOUS AVEZ CRÉÉ UN COMPTE POUR LA VISA SOLUTION OU AVEZ ACTIVÉ UNE CARTE POUR LA VISA SOLUTION. LES PRÉSENTES CONDITIONS REMPLACENT TOUTES LES CONDITIONS PRÉCÉDENTES CONCERNANT LA VISA SOLUTION.

Pour les inscriptions à la Visa Solution après le 1er juillet 2024, l'article suivant s'appliquera.

La Visa Solution est soumise à l'éligibilité du détenteur de la carte. Vous (« vous » et « votre/vos » à interpréter en conséquence) comprenez que lorsque votre Émetteur fournit Click to Pay, il se peut que vous ne soyez pas éligible à la Visa Solution. Cependant, Visa peut coordonner avec votre Émetteur (y compris en partageant les informations que vous avez fournies pour vous inscrire à la Visa Solution) dans le but de s'assurer que vous recevez des services appropriés et rationalisés. Si vous n'êtes pas éligible à la Visa Solution, vous comprenez que la reconnaissance et la confirmation des présentes Conditions ne constituent pas un contrat avec Visa et que les Conditions restantes ne s'appliqueront pas. Les termes commençant par une majuscule ont le sens qui leur est donné dans les présentes Conditions.


1. La Visa Solution

La Visa Solution est opérée par Visa USA, Inc. (« Visa » ou « nous »). Les coordonnées de contact de Visa figurent dans l'article 17.I (Contactez-nous) ci-dessous.

Tel qu'il est utilisé dans les présentes Conditions, le terme « Visa Solution » désigne tout ce qui suit : l'ensemble des caractéristiques, fonctionnalités et services de Visa Click to Pay et/ou Visa Checkout, actuellement disponibles ou ajoutés à l'avenir, qu'ils soient désignés sous le nom de Visa Click to Pay, Visa Checkout ou sous un autre nom, et qu'ils soient disponibles par l'intermédiaire du site Web ou du site mobile de la Visa Solution, exploité en tant que domaine ou sous-domaine (« Site Web »), ou par l'intermédiaire d'une application ou d'une fonctionnalité offerte par une banque émettrice ou une institution de paiement, un commerçant ou un autre tiers (collectivement, les « Services ») ; les logos, dessins, textes, images, vidéos, graphiques, logiciels et autres contenus et matériels de Visa ou de ses concédants de licence disponibles par l'intermédiaire de la Visa Solution, ainsi que leur sélection et leur disposition (collectivement, le « Contenu ») ; et le matériel, les logiciels et les réseaux Visa associés à la mise à disposition de la Visa Solution (collectivement, « Système de Visa Solution »).

La Visa Solution vous offre la possibilité (i) de stocker un compte de paiement et d'autres informations connexes telles que adresse e-mail, numéro de téléphone mobile et adresses de facturation et de livraison (« Informations de votre carte ») pour votre Visa Crédit, vos cartes



prépayées de crédit, de débit et rechargeables Visa et d'autres cartes ou moyens de paiement que Visa reconnaît comme éligibles pour utiliser avec la Visa Solution (« Cartes éligibles ») ; et (ii) d'utiliser la Visa Solution pour partager les Informations de votre carte avec des commerçants, ou d'autres tiers, qui affichent l'icône Click to Pay  là où Visa est acceptée ou qui affichent la marque Visa Checkout, pour leur permettre de traiter une transaction. Visa peut mettre à jour automatiquement certaines Informations de votre carte, comme le numéro de la carte et sa date d'expiration, tels que fournis par l'établissement financier ou une autre entité qui a émis votre ou vos Cartes éligibles (« Émetteur »).

Votre Émetteur peut fournir des informations supplémentaires sur votre ou vos Carte(s) éligible(s), telles que la disponibilité des points de récompense, les options de versements et d'autres avantages de la ou les Carte(s) éligible(s). Si tel est le cas, nous vous présentons ces informations dans la Visa Solution telles qu'elles ont été reçues de la part de l'Émetteur de votre Carte éligible. Si vous avez des questions sur ces informations, veuillez contacter votre Émetteur. Le cas échéant, Visa traitera vos informations pour déterminer si vous êtes éligible à ces options ou avantages et vous les présentera.

Lorsque vous utiliserez la Visa Solution, nous transmettrons les Informations de votre carte au commerçant, ou à tout autre tiers concerné, afin de lui permettre de traiter la transaction. Visa peut générer un substitut numérique de votre numéro de compte de paiement lié à la Carte éligible Visa (un jeton) à utiliser afin de protéger vos Cartes éligibles. Vous acceptez que le commerçant ou tout tiers applicable puisse transmettre des données au sujet de la transaction au réseau correspondant à votre Carte éligible et que votre transaction soit payée en utilisant la Carte éligible que vous avez sélectionnée.

Vous reconnaissez que les Informations de votre carte stockées ou fournies dans le cadre de l'utilisation de la Visa Solution sont fournies par vous ou, dans certaines juridictions, en votre nom par votre Émetteur ou un commerçant ou un tiers, et contiennent des informations financières vous concernant. Vous ne pouvez utiliser les Cartes éligibles en relation avec la Visa Solution que si votre Émetteur vous considère comme le détenteur de la carte ou l'utilisateur autorisé et que votre nom figure sur la Carte éligible. Vous reconnaissez et acceptez être seul responsable de l'exhaustivité et de l'exactitude des Informations de votre carte et des autres informations que vous enregistrez dans la Visa Solution ou que vous fournissez lorsque vous utilisez la Visa Solution. Vous ne devez utiliser que des adresses e-mail et des numéros de téléphone valides dont vous êtes titulaires ou que vous contrôlez. Même si Visa peut effectuer certains contrôles de validation des Informations de votre carte pour les cartes Visa, Visa n'est pas pour autant responsable de l'exactitude des Informations de votre Carte ou des autres informations que vous fournissez, y compris du fait que les Informations de votre Carte soient ou non à jour.

La Visa Solution n'est pas un compte bancaire ou de paiement et ne propose pas de crédit, que ce soit à vous ou à un commerçant. Toute transaction que vous effectuez en utilisant la Visa Solution sera débitée du compte associé à la Carte éligible que vous utilisez pour cette



transaction. Le paiement de ce compte ne relève que de vous et de l'Émetteur de la Carte éligible.

2. Avis important concernant vos transactions

BIEN QUE LA VISA SOLUTION FACILITE LE DÉROULEMENT DE LA TRANSACTION, VISA N'EST PAS PARTIE À LA TRANSACTION, ET LE PAIEMENT AU OU DU COMMERÇANT DANS LE CADRE DE VOTRE UTILISATION DE LA VISA SOLUTION, Y COMPRIS L'ACHAT OU LE RETOUR DE BIENS OU DE SERVICES, ONT UNIQUEMENT LIEU ENTRE VOUS ET LE COMMERÇANT.

SI VOUS DEMANDEZ LE REMBOURSEMENT OU L'ANNULATION D'UNE TRANSACTION EFFECTUÉE À L'AIDE DE LA VISA SOLUTION, VOUS DEVEZ COMMUNIQUER AVEC LE COMMERÇANT CONCERNÉ ET/OU L'ÉMETTEUR DE LA CARTE ÉLIGIBLE QUE VOUS AVEZ UTILISÉE POUR LA TRANSACTION. VEUILLEZ VOUS RAPPELER QUE VISA N'EST PAS PARTIE À LA TRANSACTION ET N'EST DONC PAS EN MESURE DE RÉSOUDRE LES PROBLÈMES QUE VOUS POURRIEZ AVOIR EN CE QUI CONCERNE LA TRANSACTION.

EN CAS DE LITIGE AVEC UN COMMERÇANT AU SUJET D'UNE TRANSACTION EFFECTUÉE EN RAPPORT AVEC LA VISA SOLUTION, VOUS ÊTES SEUL RESPONSABLE DU RÈGLEMENT DE CE LITIGE DIRECTEMENT AVEC LE COMMERÇANT OU PAR L'ENTREMISE DE VOTRE ÉMETTEUR. DU FAIT DE LA MANIÈRE DONT FONCTIONNE LA VISA SOLUTION, VISA N'EST PAS UNE PARTIE DE LA TRANSACTION.

3. Conditions d'utilisation

Il est possible que la Visa Solution ne soit pas disponible pour toutes les Cartes éligibles. De plus, Visa peut, à sa seule discrétion, retirer des Cartes éligibles de la Visa Solution ou empêcher certaines Cartes éligibles d'être activées pour la Visa Solution. Visa peut également modifier à tout moment l'admissibilité des cartes de crédit, de débit ou des cartes prépayées rechargeables spécifiques ou générales ainsi que l'éligibilité d'autres cartes ou moyens de paiement qui figurent sur la liste des Cartes éligibles.

4. Éligibilité

La Visa Solution est uniquement disponible pour les personnes qui :

A. résident dans l'une des juridictions suivantes : Allemagne, Afrique du Sud, Andorre, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Brésil, Canada, Chili, Chine (continentale et Hong Kong), Colombie, Croatie, Chypre, Danemark, Émirats arabes unis, Estonie, États-Unis (y compris leurs territoires), Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Groenland, Hongrie, les Îles Anglo-Normandes, les Îles Féroé, l'Île de Man, Inde, Irlande, Islande, Italie, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malte, Mexique, Monaco, Nouvelle-Zélande, Norvège, les Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République dominicaine, la République



tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine, ou la Cité du Vatican, selon la disponibilité de chaque juridiction (les « Juridictions éligibles ») ;

B. ont l'âge légal de la majorité dans leur juridiction, province ou territoire de résidence ;

C. disposent d'un ordinateur ou de tout autre appareil équipé d'une connexion Internet ;

et

D. sont le détenteur ou l'utilisateur autorisé d'une ou plusieurs Cartes éligibles et dont les comptes associés aux Cartes éligibles sont en règle.

L'accès à la Visa Solution depuis un lieu où son utilisation serait contraire à la législation en vigueur est interdit. Si votre juridiction de résidence change, vous devez immédiatement vous désinscrire de la Visa Solution et vous réinscrire auprès de votre nouvelle juridiction de résidence s'il s'agit d'une Juridiction éligible. Si votre nouveau lieu de résidence n'est pas dans une Juridiction éligible, vous pourrez vous réinscrire lorsque la Visa Solution sera disponible dans votre nouveau lieu de résidence.

5. Inscription et sécurité

Si vous choisissez de créer un compte ou d'activer une Carte éligible pour la Visa Solution, vous acceptez de nous fournir des données exactes, précises, à jour et complètes vous concernant, et de nous prévenir si ces données viennent à changer. Dans la mesure autorisée par la législation en vigueur, vous reconnaissez et acceptez que Visa ne sera aucunement responsable des conséquences liées à votre défaut de maintenir vos données d'enregistrement à jour, y compris votre défaut de réception des informations et mises à jour importantes relatives à la Visa Solution. Si Visa a des raisons légitimes de suspecter que certaines des données fournies par vos soins sont fausses, inexactes ou incomplètes, Visa peut suspendre ou fermer votre compte et vous refuser l'utilisation immédiate ou future de la Visa Solution en totalité ou en partie.

Au cours du processus de création de votre compte, vous devez définir un nom d'utilisateur, et dans certains pays, il vous sera peut-être demandé de créer un mot de passe. Ces données sont utilisées pour vérifier votre identité lorsque vous utilisez la Visa Solution. S'il vous est demandé de créer un mot de passe, à des fins de protection, vous devez choisir un mot de passe qui soit uniquement utilisé pour la Visa Solution, et mémoriser votre nom d'utilisateur et mot de passe et ne pas conserver votre mot de passe sur votre ordinateur personnel, tablette, appareil mobile ou autre appareil utilisé pour accéder à la Visa Solution. Il vous incombe de préserver la confidentialité de votre nom d'utilisateur et de votre ou vos mot(s) de passe, le cas échéant. De plus, si vous souhaitez que votre appareil ou votre navigateur se souvienne de vous, ou si vous choisissez de lier votre utilisation de la Visa Solution à un portefeuille numérique sur un ou plusieurs appareil(s), il vous incombe de préserver la sécurité de tout appareil utilisé et d'en protéger l'accès. Il est important que vous suiviez ces directives dans la mesure où nous ne



sommes responsables d'aucune perte découlant d'une utilisation non autorisée de votre Carte éligible et, selon les circonstances, votre Émetteur pourra vous tenir responsable de l'utilisation non autorisée de votre compte de Carte éligible. Vous acceptez d'informer Visa immédiatement de toute utilisation non autorisée de votre nom d'utilisateur ou mot de passe, le cas échéant, ou de votre Carte éligible utilisée dans le cadre de la Visa Solution, ou si vous avez perdu ou vous êtes fait voler un ou plusieurs appareil(s) sur lesquels vous aviez activé la fonction « Se souvenir de moi » ou sur lesquels vous aviez lié votre utilisation de la Visa Solution à un portefeuille numérique, ou si ces appareils ont fait l'objet d'un accès non autorisé ou de toute autre violation de sécurité réelle ou potentielle en lien avec votre utilisation de la Visa Solution. Visa se réserve le droit de retirer vos Cartes éligibles ou de suspendre ou résilier votre utilisation de la Visa Solution et/ou, si vous avez un mot de passe, de vous demander de le changer si Visa estime qu'il n'est plus sûr.

Vous êtes responsable de l'utilisation de vos Cartes éligibles dans la Visa Solution et il vous incombe de veiller à ce que cette utilisation de la Visa Solution ou son accès respecte pleinement les présentes Conditions.

Vous reconnaissez que Visa peut envoyer un code à usage unique à votre adresse e-mail et/ou à votre téléphone mobile pour vérifier qu'il s'agit bien de vous lorsque vous utilisez la Visa Solution. =

Nous vérifions régulièrement les mesures de sécurité applicables à la Visa Solution. Cependant, nous ne pouvons garantir que les informations que vous nous transmettez par Internet soient totalement sécurisées.

Vous pouvez choisir d'utiliser les capacités de votre appareil personnel telles que les empreintes digitales, l'authentification faciale et/ou le code d'accès de votre appareil (« Clés d'accès (Passkeys) ») en lien avec la Visa Solution, lorsque celles-ci sont mises à disposition par Visa. Votre utilisation des Clés d'accès est régie par le contrat conclu entre vous et le fabricant de votre appareil. Vos empreintes digitales, vos données d'authentification faciale et/ou le code d'accès de votre appareil ne quittent pas votre appareil. Vous pouvez choisir d'utiliser ou non des Clés d'accès dans le cadre de toute transaction de paiement, et vous pouvez désactiver votre utilisation des Clés d'accès dans le cadre de la Visa Solution en dissociant votre carte ou en supprimant votre appareil [ici](#).

6. Contrats du détenteur de la carte

Les présentes Conditions ne modifient en aucune manière le contrat conclu avec votre Émetteur concernant l'éligibilité d'une carte (« Contrat du détenteur de la carte »). En cas de conflit entre les présentes Conditions et le Contrat de détenteur de la carte, les présentes Conditions régissent la relation entre vous et Visa uniquement en ce qui concerne la Visa Solution, et le Contrat de



détenteur de la carte que vous avez conclu avec votre Émetteur régit la relation entre vous et votre Émetteur. Il vous incombe de vous assurer que votre utilisation de la Visa Solution est conforme à votre Contrat de détenteur de la carte.

7. Frais, redevances et taxes

Vous êtes seul responsable de l'acquisition de tout matériel, appareil et logiciel et de l'accès Internet avec ou sans fil, ainsi que des autres éléments nécessaires pour vous permettre d'accéder à la Visa Solution ou de l'utiliser, et vous assumez tous les frais, dépenses et autres charges qui en découlent. Des tarifs par message ou données peuvent s'appliquer. Vous êtes également entièrement responsable des intérêts, frais, charges ou dépenses facturés par l'Émetteur de toute Carte éligible que vous utilisez dans le cadre de la Visa Solution et de toute taxe ou obligation de déclaration fiscale liée à votre utilisation de la Visa Solution.

8. Confidentialité

Visa traite vos données personnelles dans la mesure où elles sont nécessaires pour vous fournir la Visa Solution (comme convenu dans les présentes Conditions d'Utilisation), et à des fins connexes décrites dans la Politique de confidentialité mondiale de Visa (« [Politique de confidentialité](#) »). Pour plus d'informations sur la manière dont Visa et ses Sociétés Affiliées collectent, protègent et partagent vos données personnelles lorsque vous utilisez la Visa Solution, et sur les choix de confidentialité que vous pourriez effectuer, veuillez lire l'Avis de confidentialité mondial de Visa.

Si vous utilisez d'autres services gérés par votre Émetteur, un commerçant ou tout autre tiers (y compris lorsque ces services sont disponibles via la Visa Solution), des avis de confidentialité différents peuvent s'appliquer.

La Visa Solution utilise la fonctionnalité de remplissage automatique de Google pour rationaliser l'expérience de la Visa Solution. Dans la mesure où Google traite vos données personnelles, cela est fait conformément aux conditions d'utilisation et à la politique de protection des données personnelles de Google.

Vous devez vous assurer que les données personnelles associées à votre compte demeurent précises et à jour.

9. Droits de propriété

Tous les droits de propriété sur la Visa Solution, y compris le Contenu, appartiennent à Visa, ses Sociétés Affiliées et leurs concédants de licences et sont protégés par les droits d'auteur, marques déposées et autres droits de propriété applicables (y compris la propriété intellectuelle) et par les traités internationaux. Tous les droits qui ne vous sont pas expressément accordés par les



présentes Conditions appartiennent à Visa, ses Sociétés affiliées et leurs concédants de licences. Aucune disposition des présentes Conditions ne vous donne le droit d'utiliser les marques déposées, marques de service, logos et autres indications d'origine appartenant à Visa, à ses Sociétés affiliées ou à tout autre tiers. Une « Société affiliée » est une entité qui est contrôlée par, qui contrôle ou qui est sous contrôle commun avec Visa.

10. Concession de licence

Visa vous octroie une licence limitée, révocable, non exclusive, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence et autrement non transférable pour utiliser la Visa Solution conformément aux présentes Conditions tant que vous serez inscrit à la Visa Solution. Visa peut, à sa seule discrétion, suspendre, interrompre ou mettre fin à cette licence à tout moment et pour n'importe quelle raison. Tous les droits qui ne vous sont pas expressément accordés sont réservés par Visa, ses Sociétés affiliées ou leurs concédants de licences.

11. Commentaires (feedback)

Si vous soumettez un commentaire ou des suggestions au sujet de la Visa Solution, nous pouvons utiliser votre commentaire ou vos suggestions sans obligations envers vous.

12. Comportement de l'utilisateur

Vous acceptez de vous conformer à l'ensemble des lois, règles et règlements en vigueur, ainsi qu'à toute autre exigence juridique liée à votre utilisation de la Visa Solution. De plus, vous acceptez :

- d'utiliser la Visa Solution uniquement de la manière permise par la loi ;
- de ne pas utiliser la Visa Solution en violation des présentes Conditions ;
- de ne pas compromettre ou interférer avec la sécurité ou le fonctionnement ni de faire un usage par ailleurs abusif de tout ou partie de la Visa Solution ;
- de ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé à la Visa Solution ou à des parties de la Visa Solution à laquelle l'accès général est restreint ;
- de ne pas utiliser la Visa Solution d'une manière qui pourrait être jugée comme fautive et/ou diffamatoire, abusive, vulgaire, haineuse, harcelante, obscène, blasphématoire, menaçante, irrespectueuse de la vie privée ou en violation des droits de tiers ;
- de ne pas reproduire la Visa Solution sous quelque forme que ce soit, ni d'enregistrer ou d'intégrer la Visa Solution dans tout système de récupération de données, qu'il soit électronique, mécanique ou autre ;
- de ne pas copier, émuler, cloner, louer, prêter, vendre, exploiter commercialement, modifier, décompiler, désassembler, distribuer ou transférer tout ou partie de la Visa Solution ou de pratiquer une rétro-ingénierie à son égard ;



- de ne pas utiliser un quelconque appareil, logiciel ou routine pour entraver ou tenter d'entraver le bon fonctionnement de la Visa Solution et/ou de n'entreprendre aucune action qui exercerait une charge déraisonnable ou disproportionnée sur le Système de la Visa Solution, comme le détermine Visa à sa seule discrétion ; et
- de vous conformer à toute autre exigence, restriction ou limitation imposée périodiquement par Visa ou par votre Émetteur.

13. Exclusion de garantie et limitation de responsabilité

LA VISA SOLUTION, EN TOUT OU PARTIE, Y COMPRIS TOUS LES SERVICES, EST FOURNIE « EN L'ÉTAT » ET « SELON LA DISPONIBILITÉ », SANS GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS LES GARANTIES DE TITRE ET LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. NOUS NE GARANTISSONS PAS QUE LE SYSTÈME DE LA VISA SOLUTION EST EXEMPT DE VIRUS OU QUE L'ACCÈS À LA VISA SOLUTION SERA SANS INTERRUPTION. DANS TOUTE LA MESURE AUTORISÉE PAR LES LOIS APPLICABLES, VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ EXPRESSÉMENT QUE VOUS ASSUMEZ L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ ET LES RISQUES ASSOCIÉS À VOTRE UTILISATION DE LA VISA SOLUTION, AINSI QUE LES RÉSULTATS ET PERFORMANCES QUI EN DÉCOULENT.

EN AUCUN CAS ET EN AUCUNE CIRCONSTANCE, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, VISA ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES, AINSI QUE CHACUN DE LEURS DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, CLIENTS, MEMBRES, EMPLOYÉS OU AGENTS AUTORISÉS RESPECTIFS (DÉSIGNÉS COLLECTIVEMENT SOUS LE TERME « PARTIES VISA ») NE SAURAIENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES DES DOMMAGES, RÉCLAMATIONS OU PERTES OCCASIONNÉS (Y COMPRIS LES DOMMAGES COMPENSATOIRES, ACCESSOIRES, INDIRECTS, SPÉCIAUX, CONSÉCUTIFS, PUNITIFS OU EXEMPLAIRES), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA THÉORIE DE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DE LA VISA SOLUTION ET/OU DES PRÉSENTES CONDITIONS OU S'Y RAPPORTANT, MÊME SI UNE PARTIE VISA EST INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES, SINISTRES OU PERTES.

SANS LIMITER LA PORTÉE GÉNÉRALE DE CE QUI PRÉCÈDE, LES PARTIES VISA NE SERONT NULLEMENT RESPONSABLES ENVERS VOUS OU UN TIERS : (I) DE VOTRE UTILISATION OU INCAPACITÉ À UTILISER LA VISA SOLUTION, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, Y COMPRIS LE REFUS DE VOTRE ÉMETTEUR D'AUTORISER UNE TRANSACTION OU LE REFUS D'UN COMMERÇANT DE L'ACCEPTER ; (II) DE TOUS BIENS, SERVICES, OU DONNÉES ACHETÉS OU REÇUS EN RELATION AVEC LA VISA SOLUTION, Y COMPRIS VOTRE DÉFAUT DE RÉCEPTION OU VOTRE INCAPACITÉ À RETOURNER LESDITS BIENS, SERVICES OU DONNÉES ; (III) DES LITIGES ENTRE VOUS ET UN COMMERÇANT ; (IV) DE TOUTE INEXACTITUDE, INSUFFISANCE OU ERREUR DES INFORMATIONS FOURNIES À TRAVERS LA VISA SOLUTION, Y COMPRIS LES INFORMATIONS FOURNIES PAR VOTRE ÉMETTEUR OU D'AUTRES TIERS ; (V) DE LA MODIFICATION OU LA PERTE DE VOS TRANSMISSIONS, DONNÉES OU AUTRES INFORMATIONS COLLECTÉES, STOCKÉES OU TRANSMISES EN RELATION AVEC LA VISA SOLUTION, OU DE L'ACCÈS NON AUTORISÉ À CELLES-CI ; (VI) DES ERREURS, DES ARRÊTS DU SYSTÈME, DES DÉFAILLANCES DU RÉSEAU OU DU SYSTÈME, DE LA CORRUPTION DES FICHIERS OU DES INTERRUPTIONS DE SERVICE ; (VII) OU DE TOUTE AUTRE UTILISATION DE VOTRE PART DE LA VISA SOLUTION. EN OUTRE, LES PARTIES VISA NE SERONT PAS TENUES RESPONSABLES EN CAS DE MANQUEMENT AUX OBLIGATIONS CONTENUES DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS ATTRIBUABLES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, À UN DÉFAUT D'ÉQUIPEMENT, DE TRANSMISSION OU DE LIVRAISON OU DE TOUT LITIGE INDUSTRIEL, TOUTE



GUERRE, TOUTE CATASTROPHE NATURELLE, TOUT ACTE DE TERRORISME, TOUTE EXPLOSION, TOUT CAS DE FORCE MAJEURE OU TOUT AUTRE ÉVÈNEMENT INDÉPENDANT DE NOTRE VOLONTÉ.

NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE CONTENUE AUX PRÉSENTES, LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DES PARTIES VISA À VOTRE ÉGARD QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE SE LIMITE À TOUT MOMENT AU MOINS ÉLEVÉ DES DEUX MONTANTS SUIVANTS : (A) VOTRE PERTE RÉELLE ; OU (B) 100 USD (OU L'ÉQUIVALENT DANS VOTRE DEVISE).

CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION NI LA LIMITATION DE CERTAINES GARANTIES, CERTAINES RESPONSABILITÉS ET CERTAINS DOMMAGES, DE SORTE QUE CERTAINES DES EXCLUSIONS ET LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. DANS CES JURIDICTIONS, LA RESPONSABILITÉ DES PARTIES VISA EST RESTREINTE DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR. AUCUNE DISPOSITION DES PRÉSENTES N'EXCLUT LA RESPONSABILITÉ DES PARTIES VISA EN CAS DE (A) DÉCÈS OU PRÉJUDICE PERSONNEL CAUSÉ PAR LEUR NÉGLIGENCE, (B) FRAUDE OU FAUSSE DÉCLARATION FRAUDULEUSE, OU (C) TOUTE QUESTION POUR LAQUELLE IL SERAIT ILLÉGAL POUR LES PARTIES VISA D'EXCLURE, DE RESTREINDRE OU D'ESSAYER D'EXCLURE OU DE RESTREINDRE LEUR RESPONSABILITÉ.

14. Aucun cautionnement ; Litiges avec les commerçants

Visa ne cautionne ni ne sponsorise, et ne saurait être tenue pour responsable : (i) des Émetteurs ou opérateurs des réseaux de paiements ou des portefeuilles numériques ou autres tiers qui permettent de faciliter l'expérience de passage en caisse ou auxquels vous pouvez avoir recours en lien avec la Visa Solution ; (ii) des biens et services achetés ou transactions effectuées en lien avec la Visa Solution ; (iii) de l'acceptation ou de l'exécution des biens ou services achetés ou des transactions effectuées en lien avec la Visa Solution ; et (iv) des commerçants dont les biens et services peuvent être achetés ou avec lesquels une transaction est effectuée en lien avec la Visa Solution.

15. Sites Web, contenus et ressources de tiers

La Visa Solution peut être accessible par le biais de tiers qui permettent de faciliter l'expérience de transaction, y compris leurs sites Web, domaines ou applications, et vous pouvez être autorisé à établir un lien ou à accéder à une connexion directe avec lesdits tiers ou sites Web, contenus et ressources de tiers, y compris les réseaux sociaux. Vous reconnaissez que Visa ne contrôle pas, et n'est pas nécessairement d'accord avec les avis, opinions ou contenus de tout dit tiers ou de leurs sites Web, domaines, applications, contenus ou ressources, qui sont mis à disposition par des sociétés ou personnes autres que Visa. Vous reconnaissez et acceptez que Visa n'est pas responsable de la disponibilité desdits sites Web, domaines, applications, contenus ou ressources. Vous reconnaissez également que Visa n'est pas responsable envers vous de toute perte ou tout dommage que vous pourriez subir par la faute desdits tiers, y compris par la faute de sites Web, domaines, applications, contenus ou ressources de tiers, y compris des pertes ou dommages subis dans le cadre d'achats traités au moyen de la Visa Solution.



16. Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation

Visa peut, à sa seule discrétion, résilier, modifier, suspendre, apporter des améliorations à ou abandonner tout ou partie des fonctions de la Visa Solution, temporairement ou définitivement, notamment concernant la disponibilité de toute partie de la Visa Solution à tout moment, avec ou sans préavis et vous acceptez que Visa n'ait aucune responsabilité envers vous ou un tiers quant à la décision de prendre l'une de ces mesures. Votre utilisation de la Visa Solution après toute modification ou amélioration apportée à tout ou partie des fonctions de la Visa Solution sera considérée comme votre acceptation desdites modifications ou améliorations, et du caractère applicable des présentes Conditions ainsi modifiées ou améliorées à la Visa Solution.

Si vous n'êtes pas d'accord avec l'une de ces Conditions, vous devez vous abstenir d'utiliser la Visa Solution. Visa se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier les présentes Conditions à tout moment. Visa peut modifier les présentes Conditions en publiant une nouvelle version avec un préavis que nous estimons raisonnable selon les circonstances, y compris sur notre Site Web ou tout autre site web maintenu dans le cadre de la Visa Solution. Nous afficherons toujours la version la plus récente des présentes Conditions sur le Site web. La date de la dernière modification sera indiquée par la date de « Dernière mise à jour » ci-dessous. Dans toute la mesure permise par les lois applicables, votre utilisation de la Visa Solution ou votre participation à la Visa Solution après de telles modifications indique votre acceptation de ces Conditions ainsi modifiées.

Vous pouvez mettre un terme à votre utilisation de la Visa Solution à tout moment, y compris si vous n'êtes pas satisfait des modifications apportées aux Conditions. Vous pouvez vous désinscrire de la Visa Solution en suivant les instructions de l'article Service client du site Web de la Visa Solution. À tout moment, Visa peut suspendre ou interrompre votre accès à ou votre utilisation de la Visa Solution, ou y mettre fin, immédiatement et sans préavis ni obligation envers vous, (i) si vous contrevenez à une quelconque disposition des présentes Conditions, ou (ii) pour tout autre motif raisonnable du point de vue commercial, à la seule discrétion de Visa. Visa ne pourra pas être tenue pour responsable envers vous de tout changement, suspension, interruption, cessation ou modification de votre utilisation ou de votre accès à la Visa Solution. À la fermeture du compte, vous demeurez responsable de tous les paiements et autres obligations que vous avez contractés en vertu des présentes Conditions.

17. Conditions générales

A. Notifications.

Vous acceptez que Visa vous transmette des notifications et d'autres communications concernant la Visa Solution par e-mail, publications sur le Site Web ou toute autre forme de communication électronique. Toutes les communications électroniques que nous vous faisons parvenir sont considérées être des communications « écrites » dont la remise est



considérée avoir eu lieu à leur date de réception effective ou cinq jours après la date de publication ou de distribution, étant précisé que seule la première de ces éventualités à survenir sera retenue. Nous ne sommes pas tenus de vous fournir de communication papier supplémentaire concernant votre utilisation de la Visa Solution.

Il vous incombe de vérifier régulièrement vos e-mails. Vous devez vous assurer que nos e-mails ne sont pas bloqués par votre messagerie électronique et que l'adresse électronique que vous nous avez fournie demeure à jour. De plus, vous nous autorisez à suivre les indications que vous nous communiquez sous format électronique.

Vous devez disposer d'un nom d'utilisateur pour un compte relatif à la Visa Solution afin d'accéder à des données de manière électronique ou de mener toute activité concernant votre compte relatif à la Visa Solution.

B. Renonciation.

La non-application ou le retard dans l'exercice d'un droit ou d'une disposition des présentes Conditions ne doit pas être considéré(e) comme une renonciation à cette disposition ou à ce droit.

C. Intégralité du Contrat

Les présentes Conditions constituent l'intégralité du contrat entre Visa et vous pour tout ce qui concerne l'utilisation de la Visa Solution.

D. Autonomie des dispositions.

Visa et vous acceptez que si l'une des dispositions des présentes Conditions est jugée illicite, nulle (y compris en vertu de la loi) ou inopposable par une juridiction compétente pour quelque raison que ce soit, les dispositions restantes demeureront valides et opposables.

E. Interprétation.

Les titres et les sous-titres utilisés le sont par commodité uniquement et ne doivent pas être considérés comme étant inclus à des fins d'interprétation. Les termes tels que « les présentes », « aux présentes » et « aux termes des présentes » renvoient collectivement à l'ensemble des présentes Conditions, plutôt qu'à une partie quelconque de ces dernières. Le terme « y compris » signifie « y compris, sans restriction ». Aux fins des présentes, le singulier inclut le pluriel et le masculin inclut le féminin et vice-versa.

F. Relations entre les parties.

Aucune disposition des présentes Conditions ne doit être interprétée comme créant une relation d'entreprise commune (joint-venture), de partenariat, d'emploi ou de mandat entre vous et Visa, et vous n'êtes pas autorisé à créer d'obligations ni à faire de déclarations au nom de Visa.

G. Indemnisation.

Dans les limites prévues par la loi applicable, vous vous engagez à indemniser, à défendre et garantir les Parties Visa contre toute perte, responsabilité, réclamation, ou demande, dommages et intérêts, amendes et frais, dus à, liés à ou découlant d'un manquement de votre part aux présentes Conditions.

H. Résolution des litiges et Droit applicable.

Dans les limites prévues par la loi applicable, vous et Visa acceptez que :

- a. si vous résidez dans une Juridiction éligible autre que celles énoncées au H (2.) ci-après, la disposition suivante s'applique concernant le droit applicable et l'arbitrage :

LE PRÉSENT ARTICLE CONTIENT UNE DISPOSITION D'ARBITRAGE. VEUILLEZ LIRE LA PRÉSENTE DISPOSITION ATTENTIVEMENT. ELLE STIPULE QUE TOUTE RÉCLAMATION CONCERNANT LA VISA SOLUTION OU LES PRÉSENTES CONDITIONS SERA TRANCHÉE PAR UN ARBITRAGE CONTRAIGNANT. DANS LE CADRE D'UN ARBITRAGE, NI VOUS NI VISA NE POURREZ PRÉTENDRE FAIRE VALOIR UNE RÉCLAMATION DEVANT UN TRIBUNAL OU DEMANDER UN PROCÈS DEVANT JURY EN LIEN AVEC CETTE RÉCLAMATION. LES RÉCLAMATIONS FERONT L'OBJET D'UN ARBITRAGE INDIVIDUEL UNIQUEMENT. LES ENQUÊTES PRÉALABLES À L'AUDIENCE ET LES APPELS POSTÉRIEURS À L'AUDIENCE SONT LIMITÉS ; TOUTEFOIS, L'ARBITRAGE PEUT ACCORDER DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS EN VERTU DES PRÉSENTES CONDITIONS.

Tout litige, ou toute cause d'action, réclamation ou controverse, consécutif ou lié à la Visa Solution ou aux présentes Conditions, y compris la formation, l'interprétation, la violation, l'exécution, la résiliation, l'application ou la validité de ces Conditions, la validité et l'application de la présente disposition, ainsi que la détermination de la portée ou de l'applicabilité du contrat à arbitrer (désigné dans le présent article h(1) comme un « Litige ») qui peut être sujet à arbitrage, sera tranché exclusivement selon la procédure et la clause d'arbitrage figurant au présent article. Tout litige survenant entre vous et Visa sera résolu par arbitrage exécutoire. Cependant, si vous êtes résident des États-Unis, vous pouvez faire valoir vos droits devant la Cour des petites créances (si votre réclamation est admissible). La présente clause d'arbitrage s'applique uniquement aux Litiges avec Visa concernant la Visa Solution. Si vous avez un litige avec l'Émetteur de votre Carte éligible, vous devez résoudre ce litige avec votre Émetteur.

Tout arbitrage entre vous et Visa sera administré par JAMS en vertu de son Règlement et procédures d'arbitrage complets (« Comprehensive Arbitration Rules and Procedures ») si vous résidez aux États-Unis, et en vertu du Règlement d'arbitrage international JAMS (« JAMS' International Arbitration Rules ») si vous résidez hors des États-Unis, dans la mesure où ces règlements n'entrent pas en conflit avec la présente disposition. Vous pouvez obtenir un exemplaire de ces règles en appelant JAMS au 1 800 352 5267, en écrivant à JAMS à l'adresse 620 Eighth



Avenue, 34th Floor, New York, NY 10018, États-Unis ou en ligne sur www.jamsadr.com ou sur www.jamsinternational.com/.

CHAQUE RÉCLAMATION FERA L'OBJET D'UN ARBITRAGE INDIVIDUEL. CECI SIGNIFIE QU'IL VOUS EST INTERDIT, COMME À VISA, D'INSTRUIRE CONJOINTEMENT OU DE REGROUPER DES RÉCLAMATIONS EN ARBITRAGE AVEC OU CONTRE D'AUTRES PARTIES, SAUF SI VISA ET VOUS EN CONVENEZ AUTREMENT PAR ÉCRIT. IL VOUS EST ÉGALEMENT INTERDIT, COMME À VISA, DE SOUMETTRE À L'ARBITRAGE DES RÉCLAMATIONS EN TANT QUE MANDATAIRE OU MEMBRE D'UN RECOURS COLLECTIF. EN ADHÉRANT À CES CONDITIONS, VISA ET VOUS RENONCEZ EXPRESSÉMENT AU DROIT DE PARTICIPER À UN RECOURS COLLECTIF. L'arbitrage se déroulera devant un arbitre. L'arbitrage (i) sera mené par téléphone, en ligne et/ou sera uniquement fondé sur des plaidoiries écrites, au choix de la partie demandant l'arbitrage ; et (ii) n'impliquera pas de comparution en personne des parties ou des témoins, sauf accord mutuel des parties. Le choix de l'arbitre sera arrêté par un accord mutuel entre vous et Visa. Si vous et Visa ne vous accordez pas sur le choix de l'arbitre, l'arbitre sera désigné selon les procédures de JAMS. Si, pour quelque raison que ce soit, un Litige est réglé par un tribunal plutôt qu'au moyen d'un arbitrage, Visa et vous renoncez à un procès devant jury.

Vous pouvez choisir de retenir les services d'un avocat, mais vous n'en avez pas l'obligation. Chaque partie est responsable de ses propres frais et honoraires d'avocat, sauf si l'arbitre en décide autrement en vertu des lois en vigueur. La partie demandant l'arbitrage prend à sa charge les frais de dossier (sauf si JAMS impose le contraire en cas de préjudice). Visa avancera tous les autres frais d'administration, de gestion de dossier et d'arbitrage associés à l'arbitrage au moyen d'un paiement effectué directement à JAMS. À la fin de l'arbitrage, les frais payés par Visa peuvent être répartis entre vous et Visa sur instructions de l'arbitre en conformité avec les procédures de JAMS.

Il revient à l'arbitre de trancher tous les différends, y compris ceux liés à la portée et à l'applicabilité de la présente disposition d'arbitrage. Les décisions de l'arbitre sont définitives. La décision relative à la sentence pourra être inscrite auprès de toute juridiction compétente. La présente clause n'empêche pas les parties de demander à un tribunal de juridiction appropriée de prendre des mesures provisoires à l'appui de l'arbitrage. La responsabilité de Visa est limitée, tel que décrit à l'Article 13, dans la mesure de ce qui est autorisé par la législation en vigueur.

Les présentes Conditions et les droits des parties en vertu des présentes sont régis et interprétés conformément aux lois de l'État du Delaware, à l'exception des règles sur les conflits ou le choix de lois.

Si la disposition d'arbitrage du présent article est jugée inopposable, ou si la renonciation au recours collectif (« class action ») est jugée inopposable pour quelque raison que ce soit dans une affaire où des prétentions de recours collectif ont été formulées, le droit applicable et les dispositions d'attribution de compétences décrits au H (2.) ci-après s'appliqueront.

Le reste du présent article s'applique aux résidents des États-Unis :

L'arbitrage ne peut pas accorder de dommages-intérêts punitifs ou exemplaires, sauf si la loi ou les intérêts avant attribution l'exigent ; ni de dommages-intérêts collatéraux, indirects ou consécutifs, y compris des dommages-intérêts pour perte de profits ou préjudices subis par des tiers. Toute mesure réparatoire accordée ne peut affecter les autres utilisateurs de la Visa Solution. Les parties reconnaissent que ces Conditions attestent d'une transaction commerciale interétatique. Nonobstant les dispositions du précédent paragraphe concernant le droit substantif applicable, tout arbitrage mené conformément aux Conditions et à cet article sera régi conformément à la loi américaine sur l'arbitrage intitulée Federal Arbitration Act (9 U.S.C., articles 1 à 16).

- b. si vous êtes un résident de (i) l'**Argentine**, du **Brésil**, du **Canada** ou d'une Juridiction éligible en **Europe**, (ii) toute Juridiction éligible dans laquelle la disposition d'arbitrage énoncée au paragraphe H (1.) ci-dessus s'avère inapplicable ou (iii) toute autre Juridiction éligible où la renonciation au droit à un recours collectif s'avère inapplicable pour quelque raison que ce soit, dans une situation où des allégations collectives ont été formulées, ce qui suit s'applique : (x) tout litige, toute réclamation ou toute cause d'action, consécutif ou lié aux présentes Conditions ou à la Visa Solution sera régi par et interprété conformément aux lois de votre Juridiction éligible de résidence ; et (y) tout litige, toute réclamation ou toute cause d'action, consécutif ou lié aux présentes Conditions ou à la Visa Solution sera tranché par les tribunaux civils compétents desdites Juridictions éligibles. Toute réglementation d'ordre public de protection des consommateurs reste applicable.

I. Cession.

Vous ne pouvez pas céder les présentes Conditions, par effet de la loi ou autrement, sans l'accord écrit préalable de Visa. Visa se réserve le droit de céder les présentes Conditions, ainsi que les droits et obligations en vertu des présentes, à un tiers sans préavis à votre endroit et sans votre accord. Sous réserve de ce qui précède, ces Conditions vous lieront, ainsi que vos successeurs et ayant droit respectifs et se réaliseront à votre avantage et au leur. Vous pouvez mettre fin à votre utilisation de la Visa Solution à tout moment, y compris si vous n'êtes pas satisfait de notre application des présentes Conditions.

J. Dispositions spécifiques au pays.

i. Résidents de l'Argentine uniquement

La réglementation relative à la protection des consommateurs prévoit que les entités légales qui commercialisent, vendent ou fournissent des services aux consommateurs ou utilisateurs au sein de la ville de Buenos Aires et disposent d'une page Internet, doivent inclure un lien vers la « Dirección General de Defensa y Protección al Consumidor ». Afin de contacter la « Dirección General de Defensa y Protección al Consumidor » en cas de questions et de réclamations, veuillez vous rendre sur le site suivant : www.argentina.gob.ar/defensadelconsumidor.

ii. **Résidents de l'Autriche uniquement**

Si vous résidez en Autriche, les dispositions suivantes du présent article 17.J.ii s'appliqueront à vous en lieu et place des articles numérotés respectivement ci-dessus et prévaudront sur les dispositions générales des articles 1 à 17.I.

Article 3 (Conditions de service)

Il est possible que la Visa Solution ne soit pas disponible pour toutes les Cartes éligibles. En outre, Visa peut empêcher l'activation des Cartes éligibles pour la Visa Solution.

Article 5 (Inscription et sécurité)

Si vous choisissez de créer un compte ou d'activer une Carte éligible pour la Visa Solution, vous acceptez de nous fournir des données exactes, précises, à jour et complètes vous concernant, et de nous prévenir si ces données viennent à changer. Vous reconnaissez et acceptez que Visa n'assume aucune responsabilité liée ou découlant de votre incapacité à maintenir des informations exactes auprès de Visa, y compris votre incapacité à recevoir des informations et des mises à jour importantes concernant la Visa Solution. Si Visa a des raisons légitimes de suspecter que certaines des données fournies par vos soins sont fausses, inexactes ou incomplètes, Visa peut suspendre ou fermer votre compte et vous refuser l'utilisation immédiate ou future de la Visa Solution en totalité ou en partie.

Au cours du processus de création de votre compte, vous devez définir un nom d'utilisateur, et dans certains pays, il vous sera peut-être demandé de créer un mot de passe. Ces données sont utilisées pour vérifier votre identité lorsque vous utilisez la Visa Solution. S'il vous est demandé de créer un mot de passe, à des fins de protection, vous devez choisir un mot de passe qui soit uniquement utilisé pour la Visa Solution, et mémoriser votre nom d'utilisateur et mot de passe et ne pas conserver votre mot de passe sur votre ordinateur personnel, tablette, appareil mobile ou autre appareil utilisé pour accéder à la Visa Solution. Il vous incombe de préserver la confidentialité de votre nom d'utilisateur et de votre ou vos mot(s) de passe, le cas échéant. De plus, si vous souhaitez que votre appareil ou votre navigateur se souvienne de vous, ou si vous choisissez de lier votre utilisation de la Visa Solution à un portefeuille numérique sur un ou plusieurs appareil(s), il vous incombe de préserver la sécurité de tout appareil utilisé et d'en protéger l'accès. Il est important que vous le fassiez, car nous ne sommes pas responsables des pertes que vous subissez à la suite d'une utilisation non autorisée de votre Carte éligible si vous êtes coupable de ne pas avoir protégé la sécurité et l'accès à ce(s) appareil(s) et, selon les circonstances, votre Émetteur peut vous tenir pour responsable de l'utilisation non autorisée de votre compte de Carte éligible. Vous acceptez d'aviser Visa immédiatement dès que vous avez connaissance d'une utilisation non autorisée de votre nom d'utilisateur, de votre mot de passe, le cas échéant, ou de votre Carte éligible dans la Visa Solution, ou si votre ou vos appareil(s) sur lesquels vous avez



choisi d'être rappelé, ou lié votre utilisation de la Visa Solution à un portefeuille numérique, ont été perdus ou volés ou ont fait l'objet d'un accès non autorisé, ou de toute autre violation réelle ou potentielle de la sécurité liée à votre utilisation de la Visa Solution. Visa se réserve le droit de retirer vos Cartes éligibles ou de suspendre ou résilier votre utilisation de la Visa Solution et/ou, si vous avez un mot de passe, de vous demander de le changer si Visa estime qu'il n'est plus sûr. Vous êtes responsable de l'utilisation de vos Cartes éligibles dans la Visa Solution et il vous incombe de veiller à ce que cette utilisation de la Visa Solution ou son accès respecte pleinement les présentes Conditions. Vous reconnaissez que Visa peut envoyer un code à usage unique à votre adresse e-mail et/ou à votre téléphone mobile pour vérifier qu'il s'agit bien de vous lorsque vous utilisez la Visa Solution. Vous pouvez choisir d'utiliser les capacités de votre appareil personnel telles que les empreintes digitales, l'authentification faciale et/ou le code d'accès de votre appareil (« Clés d'accès ») en lien avec la Visa Solution lorsque celles-ci sont mises à disposition par Visa. Votre utilisation des Clés d'accès est régie par le contrat conclu entre vous et le fabricant de votre appareil. Vos empreintes digitales, vos données d'authentification faciale et/ou le code d'accès de votre appareil ne quittent pas votre appareil et ne sont pas accessibles par Visa. Vous pouvez choisir d'utiliser ou non des Clés d'accès dans le cadre de toute transaction de paiement, et vous pouvez désactiver votre utilisation des Clés d'accès dans le cadre de la Visa Solution en dissociant votre carte ou en supprimant votre appareil [ici](#).

Vous pouvez choisir d'utiliser la Visa Solution sur n'importe quel appareil pouvant être utilisé pour effectuer une transaction de commerce électronique, et lorsque le commerçant avec lequel vous interagissez prend en charge la Visa Solution. En outre, vous pouvez choisir de vérifier votre transaction de Visa Solution sur votre appareil personnel en utilisant des Clés d'accès si l'appareil, la plateforme et/ou le navigateur Web prennent en charge les Clés d'accès, si vous avez activé les Clés d'accès sur votre appareil et si Visa offre la possibilité d'utiliser les Clés d'accès.

Article 7 (Frais, Redevances et Taxes)

Vous êtes seul responsable de l'acquisition de tout matériel, appareil et logiciel et de l'accès Internet avec ou sans fil, ainsi que des autres éléments nécessaires pour vous permettre d'accéder à la Visa Solution ou de l'utiliser, et vous assumez tous les frais, dépenses et autres charges qui en découlent. Des tarifs par message ou données peuvent s'appliquer. Vous êtes également entièrement responsable des intérêts, frais, charges ou dépenses facturés par l'Émetteur de toute Carte éligible que vous utilisez dans le cadre de Visa Solution et de toute taxe ou obligation de déclaration fiscale liée à votre utilisation de Visa Solution.

Sous réserve de ce qui précède, la Visa Solution est fournie gratuitement.

Article 8 (Protection des données personnelles)



Visa traite vos coordonnées personnelles pour vous fournir la Visa Solution (comme convenu dans les présentes Conditions) et à des fins compatibles. Vous devez vous assurer que les données personnelles associées à votre compte demeurent précises et à jour. Si vous utilisez d'autres services gérés par votre Émetteur, un commerçant ou tout autre tiers (y compris lorsque ces services sont disponibles via la Visa Solution), des avis de confidentialité différents peuvent s'appliquer.

Article 10 (Octroi de licence)

Visa vous octroie une licence limitée, révocable, non exclusive, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence et autrement non transférable pour utiliser la Visa Solution conformément aux présentes Conditions tant que vous serez inscrit à la Visa Solution. Nonobstant ce qui précède, la licence prend fin dans tous les cas lorsque le contrat constitué par les présentes Conditions prend fin. Tous les droits qui ne vous sont pas expressément accordés sont réservés par Visa, ses Sociétés affiliées ou leurs concédants de licences.

Article 13 (Exclusion de garantie et limitation de responsabilité)

LA RESPONSABILITÉ DE VISA CONCERNANT TOUT DOMMAGE (*SCHÄDEN*) RÉSULTANT D'UN ACTE DE NÉGLIGENCE (*LEICHTE FAHRLÄSSIGKEIT*) EST ICI EXCLUE.

LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ SUSMENTIONNÉES NE S'APPLIQUENT PAS DANS LE CAS D'UNE RESPONSABILITÉ LÉGALE OBLIGATOIRE, NOTAMMENT LA RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DES DROITS DE GARANTIE (*GEWÄHRLEISTUNGSANSPRÜCHE*), DES DROITS EN VERTU DE LA LOI AUTRICHIENNE SUR LA RESPONSABILITÉ LIÉE AUX PRODUITS (*PRODUKTHAFTUNGSGESETZ*) ET DANS LE CAS D'UNE RESPONSABILITÉ POUR PRÉJUDICE CORPOREL (*PERSONENSCHÄDEN*). EN OUTRE, LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ NE S'APPLIQUE PAS SI ET DANS LA MESURE OÙ VISA A ENDOSSÉ UNE GARANTIE SPÉCIFIQUE OU UNE OBLIGATION SPÉCIFIQUE RELATIVEMENT À LA QUESTION DONNANT LIEU À LADITE RESPONSABILITÉ.

Article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation)

La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilie à tout moment conformément à ce qui suit, ce qui inclut vos droits de rétractation en vertu des lois applicables.

Visa peut résilier le contrat constitué par les présentes Conditions concernant tout ou partie des aspects de la Visa Solution en vous fournissant un préavis écrit d'au moins quatorze (14) jours par e-mail.

Visa peut, à sa seule discrétion, apporter des améliorations à tout ou partie des aspects de la Visa Solution.

Vous pouvez cesser d'utiliser la Visa Solution à tout moment. Vous pouvez vous désinscrire de la Visa Solution en suivant les instructions de l'article Service client du site Web de la Visa Solution. Visa peut suspendre, interrompre ou résilier votre accès à la Visa Solution ou votre utilisation de celle-ci à tout moment, immédiatement et sans préavis ni obligation à votre égard, si vous enfreignez l'une des présentes



Conditions. À la fermeture du compte, vous demeurez responsable de tous les paiements et autres obligations que vous avez contractés en vertu des présentes Conditions.

Article 17.A. (Notifications)

Vous acceptez que Visa vous transmette des notifications et d'autres informations concernant la Visa Solution par e-mail. Toutes les communications électroniques que nous vous faisons parvenir sont considérées être des communications « écrites » dont la remise est considérée avoir eu lieu à leur date de réception effective. Nous ne sommes pas tenus de vous fournir de communication papier supplémentaire concernant votre utilisation de la Visa Solution.

Vous devez vous assurer que nos e-mails ne sont pas bloqués par votre messagerie électronique et que l'adresse électronique que vous nous avez fournie demeure à jour. De plus, vous nous autorisez à suivre les indications que vous nous communiquez sous format électronique.

Vous devez disposer d'un nom d'utilisateur pour un compte relatif à la Visa Solution afin d'accéder à des données de manière électronique ou de mener toute activité concernant votre compte relatif à la Visa Solution.

Article 17.G. (Indemnisation)

Vous vous engagez à indemniser, à défendre et garantir les Parties Visa contre toute perte, responsabilité, sinistre ou demande, dommages, amendes et frais, dus à, liés à ou découlant d'un manquement de votre part aux présentes Conditions.

Article 17.H. (Résolution des litiges et droit applicable)

Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de Visa concernant la Visa Solution en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous. Visa traitera la réclamation de manière confidentielle. Visa confirmera rapidement la réception de votre réclamation et, dans les trente (30) jours suivant la réception de celle-ci, indiquera clairement les mesures prises pour la traiter. Si Visa n'a pas été en mesure de résoudre votre réclamation, vous pouvez soumettre votre réclamation dans n'importe quelle langue officielle de l'Union européenne via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. La réclamation sera ensuite transmise à vos organismes locaux de résolution des litiges.

Tous les litiges, réclamations ou causes d'action découlant des présentes Conditions ou de la Visa Solution ou en relation avec celles-ci seront régis et interprétés en vertu des lois autrichiennes sans égard à ses règles de conflit de lois. Tous les litiges, réclamations ou causes d'action découlant des présentes Conditions ou de la Visa Solution ou s'y rapportant seront résolus par les tribunaux compétents en vertu de la loi.

L'article 17.I. (Cession) est supprimé et ne s'applique pas.

iii. Résidents de Belgique uniquement

Sous réserve de l'article 7 ci-dessus, la Visa Solution est fournie sans frais.

Visa peut, à sa seule discrétion, changer ou modifier les présentes Conditions ou la Visa Solution avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- (a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- (b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;
- (c) lorsqu'une autorité publique, un tribunal, une institution ou un tribunal de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact direct sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- (d) lorsqu'un changement est apporté à votre profit, notamment l'introduction de fonctionnalités supplémentaires, d'améliorations de sécurité et techniques, de corrections de bogues, d'amélioration de la résilience, d'amélioration des performances de la Visa Solution, d'amélioration du flux d'utilisateurs et de suppression de certaines fonctionnalités qui n'ajoutent plus de valeur aux consommateurs ;
- (e) lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ou certaines fonctionnalités qu'elle contient ; et/ou
- (f) lorsque la modification n'est pas substantielle.

Visa vous informera de toute autre modification des Conditions et/ou de la Visa Solution au moins un (1) mois avant que celle-ci ne prenne effet. Si vous ne souhaitez pas accepter la modification, vous pouvez mettre fin à votre utilisation de la Visa Solution. Si vous ne mettez pas fin à votre utilisation de la Visa Solution avant que cette modification ne prenne effet, vous serez considéré comme ayant accepté la modification notifiée.

Nonobstant les paragraphes sur la résiliation de l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation) ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliqueront aux résidents de Belgique.

Visa peut, à sa seule discrétion, résilier, suspendre et/ou interrompre tout ou partie des aspects de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;

- c) lorsqu'une autorité publique, un tribunal, une institution ou un tribunal de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact direct sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- d) lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ou certaines fonctionnalités qu'elle contient ;
- e) lorsque Visa décide de cesser de fournir la Visa Solution en Belgique ;
- f) lorsque la même solution ou une solution similaire est proposée par votre Émetteur ou tout autre partenaire Visa ;
- g) lorsque vous enfreignez les Conditions ;
- h) lorsque Visa soupçonne une fraude ou une conduite illégale, non autorisée ou inappropriée, notamment lorsque vous fournissez à Visa des informations incomplètes, inexactes ou fausses et/ou comme indiqué par les outils de surveillance de la fraude de Visa ;
- i) lorsque les systèmes de sécurité de Visa observent un comportement suspect sur votre compte de Visa Solution ; et/ou
- j) suite à l'examen des sanctions.

Visa vous fournira un préavis raisonnable par e-mail en cas de résiliation, d'interruption ou de suspension pour toute autre raison.

Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de Visa concernant la Visa Solution en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous. Visa traitera la réclamation de manière confidentielle. Visa confirmera rapidement la réception de votre réclamation et, dans les 30 jours suivant la réception de celle-ci, indiquera clairement les mesures prises pour la traiter.

En cas de règlement extrajudiciaire du litige, le Consumentenombudsdienst du Gouvernement fédéral est autorisé à recevoir toutes les demandes de règlement extrajudiciaire concernant les litiges de consommation. Ce dernier, à son tour, traitera la demande lui-même ou la transmettra à une entité qualifiée. Vous pouvez contacter le Consumentenombudsdienst via ce lien :

<http://www.consumentenombudsdienst.be//nl>.

En ce qui concerne les litiges de nature internationale, vous pouvez également utiliser la plateforme de Résolution des litiges en ligne de l'Union européenne en cliquant sur le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

iv. Résidents de Bulgarie uniquement

Les dispositions suivantes des sous-paragraphes du présent article 17.J.iii s'appliquent aux consommateurs résidant en Bulgarie et prévalent sur les dispositions générales des articles 1 à 17.I.

Nous vous informerons par e-mail de toute modification apportée aux présentes Conditions au moins un (1) mois avant la prise d'effet de ladite modification. Si vous

ne souhaitez pas accepter la modification, vous pouvez mettre fin à votre utilisation de la Visa Solution. Si vous ne mettez pas fin à votre utilisation de la Visa Solution avant que cette modification ne prenne effet, vous serez considéré comme ayant accepté la modification notifiée.

Toutes les communications électroniques que nous vous envoyons seront réputées reçues par vous conformément aux dispositions de la Loi bulgare sur les documents électroniques et les services de fiducie électroniques et des autres lois applicables. Vous pouvez choisir d'utiliser la Visa Solution sur n'importe quel appareil pouvant être utilisé pour effectuer une transaction de commerce électronique, et lorsque le commerçant avec lequel vous interagissez prend en charge la Visa Solution. En outre, vous pouvez choisir de vérifier votre transaction de Visa Solution sur votre appareil personnel en utilisant des Clés d'accès si l'appareil, la plateforme et/ou le navigateur Web prennent en charge les Clés d'accès, si vous avez activé les Clés d'accès sur votre appareil et si Visa offre la possibilité d'utiliser les Clés d'accès.

Si Visa n'a pas été en mesure de résoudre une réclamation que vous avez déposée, vous pouvez soumettre votre réclamation pour résolution alternative des litiges devant la Commission générale de conciliation à la Commission bulgare de protection des consommateurs (pour plus d'informations, veuillez consulter le site Web de la Commission de protection des consommateurs – www.kzp.bg). Vous pouvez également déposer une réclamation via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

v. Résidents du Canada uniquement (Québec) :

Langue. Les Parties confirment avoir requis et consenti à ce que cette convention et tous les documents qui s'y rattachent, incluant tous les avis et communications, soient rédigés en langue anglaise uniquement. *Les parties confirment avoir requis et consenti à ce que cette convention et tous les documents qui s'y rattachent, incluant tous les avis et communications, soient rédigés en langue anglaise seulement.*

vi. Résidents de Croatie uniquement

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes) ci-dessus, la Visa Solution est gratuite.

La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilieiez à tout moment conformément à l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation), qui comprend vos droits de rétractation en vertu des lois applicables. Nonobstant l'article 16, vous ou Visa pouvez résilier les présentes Conditions en fournissant à l'autre partie un avis de résiliation (« obavijest o otkazu »). Les Conditions prendront fin au bout d'un (1) mois à compter de la date de remise de l'avis.

Vous pouvez choisir d'utiliser la Visa Solution sur n'importe quel appareil pouvant être utilisé pour effectuer une transaction de commerce électronique, et lorsque le

commerçant avec lequel vous interagissez prend en charge la Visa Solution. En outre, vous pouvez choisir de vérifier votre transaction de Visa Solution sur votre appareil personnel en utilisant des Clés d'accès si l'appareil, la plateforme et/ou le navigateur Web prennent en charge les Clés d'accès, si vous avez activé les Clés d'accès sur votre appareil et si Visa offre la possibilité d'utiliser les Clés d'accès.

Toute carte de crédit, de débit et prépayée rechargeable Visa pouvant être utilisée pour des achats en ligne et attribuée à une seule personne peut être utilisée avec la Visa Solution. Lorsque Visa agit en tant qu'initiateur SRC (c.-à-d. lorsque Visa gère le passage en caisse ou le paiement d'un site de commerce électronique pour le compte d'un commerçant) pour d'autres programmes (comme Mastercard ou American Express), les cartes de ces programmes sont également éligibles à l'utilisation dans la Visa Solution.

Vous donnez par la présente votre accord explicite pour que Visa puisse transférer les présentes Conditions, ainsi que les droits et obligations en vertu des présentes, à tout tiers. Un tel transfert prendra effet lorsque vous serez informé de celui-ci.

Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de Visa concernant la Visa Solution en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous. Visa confirmera rapidement la réception de votre réclamation et, dans les quinze (15) jours suivant la réception de celle-ci, indiquera clairement les mesures prises pour la traiter. Si Visa n'a pas été en mesure de résoudre votre réclamation, vous pouvez soumettre votre réclamation dans n'importe quelle langue officielle de l'Union européenne via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. La réclamation sera ensuite transmise à vos organismes locaux de résolution des litiges.

vii. Résidents de République tchèque uniquement

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes) ci-dessus, la Visa Solution est gratuite. La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilie à tout moment.

Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de Visa concernant la Visa Solution en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous. Visa traitera la réclamation de manière confidentielle. Visa confirmera rapidement la réception de votre réclamation et, dans les trente (30) jours suivant la réception de celle-ci, indiquera clairement les mesures prises pour la traiter. Si Visa n'a pas été en mesure de résoudre votre réclamation, vous pouvez la transmettre à Česká obchodní inspekce (« ČOI »).

Vous pouvez déposer votre réclamation dans n'importe quelle langue officielle de l'Union européenne via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. La réclamation sera ensuite transmise à ČOI.

Vous pouvez également contacter ČOI en République tchèque par courrier postal ou en personne : Česká obchodní inspekce, Ústřední inspektorát – oddělení ADR, Štěpánská 44, 110 00 Praha 1, E-mail : adr@coi.cz. Vous trouverez plus d'informations sur le site Web du ČOI : <https://www.coi.cz>.

viii. Résidents de la République populaire de Chine (à l'exclusion de la région d'administration spéciale de Hong Kong, de la région d'administration spéciale de Macao et de Taïwan) uniquement

Vous reconnaissez que la Visa Solution est uniquement disponible en vue de votre utilisation dans le cadre de transactions internationales en devises étrangères avec des commerçants situés en dehors de la République populaire de Chine continentale. Les commerçants de la République Populaire de Chine continentale ne sont autorisés à proposer la Visa Solution qu'aux personnes non résidentes de la République Populaire de Chine continentale.

ix. Résidents d'Estonie uniquement

Les dispositions suivantes du présent article s'appliquent aux consommateurs résidant en Estonie et prévalent sur les dispositions générales des articles 1 à 17.i.

Vous pouvez choisir d'utiliser la Visa Solution sur n'importe quel appareil pouvant être utilisé pour effectuer une transaction de commerce électronique, et lorsque le commerçant avec lequel vous interagissez prend en charge la Visa Solution. En outre, vous pouvez choisir d'authentifier votre transaction de Visa Solution sur votre appareil personnel en utilisant des Clés d'accès lorsque l'appareil, la plateforme et/ou le navigateur Web prennent en charge les Clés d'accès, que vous avez activé les Clés d'accès sur votre appareil et que l'utilisation des Clés d'accès est rendue disponible par Visa.

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes) ci-dessus, la Visa Solution est gratuite. La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilie à tout moment.

Nonobstant les paragraphes relatifs aux modifications figurant à l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation) ci-dessus, Visa peut, à sa seule discrétion, changer, modifier et/ou apporter des améliorations à tout ou partie des aspects de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;
- c) lorsque Visa est tenue de se conformer aux obligations contractuelles ou légales qui s'appliquent à elle, notamment lorsqu'un partenaire contractuel, une autorité publique, un tribunal, un tribunal ou une institution de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;

- d) lorsque Visa décide de modifier la fonctionnalité ou les performances techniques de la Visa Solution à des fins commerciales standard, notamment en introduisant des fonctionnalités supplémentaires, des améliorations de sécurité et techniques, des corrections de bogues, en renforçant la résilience, en améliorant les performances de la Visa Solution, en améliorant le flux d'utilisateurs et en supprimant certaines fonctionnalités qui n'ajoutent plus de valeur aux consommateurs ; et/ou
- e) lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ou certaines fonctionnalités qu'elle contient.

Dans les cas où le motif de la modification n'est pas indiqué ci-dessus, Visa fournira un préavis raisonnable avant la date d'entrée en vigueur de la modification en question. Si vous n'acceptez pas la modification des présentes Conditions ou de la Visa Solution, vous avez le droit de résilier le contrat à tout moment.

Nonobstant les paragraphes sur la résiliation de l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation) ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliqueront aux résidents d'Estonie :

Visa peut, à sa seule discrétion, résilier, suspendre et/ou interrompre tout ou partie des aspects de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;
- c) lorsque Visa est tenue de se conformer aux obligations contractuelles ou légales qui s'appliquent à elle, notamment lorsqu'un partenaire contractuel, une autorité publique, un tribunal, un tribunal ou une institution de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- d) lorsque vous enfreignez les Conditions ;
- e) lorsque Visa soupçonne une fraude ou une conduite illégale, non autorisée ou inappropriée, notamment lorsque vous fournissez à Visa des informations incomplètes, inexactes ou fausses et/ou comme indiqué par les outils de surveillance de la fraude de Visa ;
- f) lorsque les systèmes de sécurité de Visa observent un comportement suspect sur votre compte de Visa Solution ; et/ou
- g) suite à l'examen des sanctions.

Lorsque Visa résilie, suspend ou interrompt la Visa Solution et/ou les présentes Conditions pour toute autre raison, elle fournira un préavis raisonnable avant la date d'entrée en vigueur de ladite résiliation.

Si la Visa Solution ne respecte pas les présentes Conditions, vous pouvez vous prévaloir des recours prévus par la loi dans la mesure où vous n'avez pas accepté de limitation légale de ces recours en concluant les présentes Conditions. Vous pouvez déposer une réclamation auprès de l'Autorité de protection des consommateurs et de réglementation technique d'Estonie, dont les coordonnées sont disponibles à l'adresse <https://ttja.ee/kontakt>. Vous pouvez également déposer une réclamation via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

x. Résidents d'Allemagne uniquement

Les éléments suivants doivent être ajoutés à la fin de l'article 17.H. (Résolution des litiges et droit applicable) pour les résidents d'Allemagne :

La Commission européenne prévoit la possibilité de résoudre les litiges par le biais de sa plateforme de résolution des litiges en ligne (Online Dispute Resolution, « ODR »). La plateforme ODR est accessible via le lien suivant :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Visa n'est ni tenue de participer à une telle procédure de résolution des litiges, ni disposée à le faire.

Nonobstant les paragraphes sur la limitation de la responsabilité à l'article 13 (Exclusion de garantie et limitation de responsabilité) ci-dessus ou toute autre déclaration concernant la limitation de responsabilité de Visa, ce qui suit s'appliquera aux résidents de l'Allemagne :

LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE ET CIVILE DE VISA DANS LE CAS DE DOMMAGES RÉSULTANT D'UNE NÉGLIGENCE MINEURE, INDÉPENDAMMENT DE SON FONDEMENT JURIDIQUE, SERA LIMITÉE COMME SUIVIT :

- a) VISA NE SERA TENUE POUR RESPONSABLE QU'À CONCURRENCE DES DOMMAGES PRÉVISIBLES SPÉCIFIQUES À CE TYPE DE CONTRAT RÉSULTANT D'UNE VIOLATION DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ESSENTIELLES ;
- b) VISA NE SERA PAS TENUE POUR RESPONSABLE EN CAS DE VIOLATION À UNE OBLIGATION CONTRACTUELLE NON ESSENTIELLE OU DE VIOLATION MINEURE À TOUTE AUTRE OBLIGATION DE DILIGENCE APPLICABLE.

LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ SUSMENTIONNÉES NE S'APPLIQUENT PAS DANS LE CAS D'UNE RESPONSABILITÉ LÉGALE OBLIGATOIRE, NOTAMMENT SELON LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS (PRODUK-THAFTUNGSGESETZ) ET DANS LE CAS D'UNE RESPONSABILITÉ POUR FAUTE INTENTIONNELLE CAUSANT UN PRÉJUDICE CORPOREL. EN OUTRE, DE TELLES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ NE S'APPLIQUENT PAS SI ET DANS LA MESURE OÙ VISA A ENDOSSÉ UNE GARANTIE SPÉCIFIQUE.



LES POINTS (a) ET (b) S'APPLIQUENT À LA RESPONSABILITÉ DE VISA POUR LES DÉPENSES SUPERFLUES.

VOUS SEREZ TENU DE PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR ÉVITER ET LIMITER LES DOMMAGES OCCASIONNÉS.

xi. Résidents de Hongrie uniquement

Nonobstant les paragraphes sur la modification de l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation) ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliqueront aux résidents de Hongrie :

Visa peut, à sa seule discrétion, changer ou modifier les présentes Conditions avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;
- c) lorsqu'une autorité publique, un tribunal, une institution ou un tribunal de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact direct sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- d) lorsqu'un changement est apporté à votre profit, notamment l'introduction de fonctionnalités supplémentaires, d'améliorations de sécurité et techniques, de corrections de bogues, d'amélioration de la résilience, d'amélioration des performances de la Visa Solution, d'amélioration du flux d'utilisateurs et de suppression de certaines fonctionnalités qui n'ajoutent plus de valeur aux consommateurs ; et/ou
- e) lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ou certaines fonctionnalités qu'elle contient.

Si les modifications ci-dessus sont désavantageuses pour vous, Visa vous en informera au moins huit (8) jours avant la date d'entrée en vigueur de la modification donnée. Si vous n'acceptez pas la modification des présentes Conditions, vous avez le droit de résilier le contrat à tout moment.

Nonobstant les paragraphes sur la résiliation de l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation) ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliqueront aux résidents de Hongrie :

Visa peut, à sa seule discrétion, résilier, suspendre et/ou interrompre tout ou partie des aspects de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;

- c) lorsqu'une autorité publique, un tribunal, une institution ou un tribunal de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact direct sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- d) lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ou certaines fonctionnalités qu'elle contient ;
- e) lorsque Visa décide de cesser de fournir la Visa Solution en Hongrie ;
- f) lorsque la même solution ou une solution similaire est proposée par votre Émetteur ou tout autre partenaire Visa ;
- g) lorsque vous enfreignez les Conditions ;
- h) lorsque Visa soupçonne une fraude ou une conduite illégale, non autorisée ou inappropriée, notamment lorsque vous fournissez à Visa des informations incomplètes, inexactes ou fausses et/ou comme indiqué par les outils de surveillance de la fraude de Visa ;
- i) lorsque les systèmes de sécurité de Visa observent un comportement suspect sur votre compte de Visa Solution ; et/ou
- j) suite à l'examen des sanctions.

Si vous souhaitez déposer une réclamation concernant la Visa Solution, vous avez le droit de la soumettre à l'Organisme de conciliation de Budapest (adresse postale : H-1253 Budapest, POB 10 ; e-mail : bekelteto.testulet@bkik.hu ; soumission en ligne : <https://uj.bekeltetes.hu/publikus/online-ugy-inditas> ; siège : H-1016 Budapest, Krisztina krt. 99. I. em. 111 ; téléphone : +36 (1) 488 21 31 ; site Web pour plus d'informations : <https://bekeltet.bkik.hu>).

Vous pouvez déposer votre réclamation dans n'importe quelle langue officielle de l'Union européenne via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Vous pouvez également soumettre votre réclamation à l'autorité de protection des consommateurs compétente en fonction de votre adresse personnelle en Hongrie. Si vous n'avez pas d'adresse personnelle en Hongrie, l'autorité compétente est l'autorité de protection des consommateurs de Budapest (siège et adresse postale : H-1117 Budapest, Prielle Kornélia u. 4/b ; e-mail : fogyved_kmf_budapest@bfkh.gov.hu ; téléphone : 06 (1) 450 25 98).

La langue du contrat basé sur les présentes Conditions sera le hongrois.

Le contrat basé sur les présentes Conditions ne peut pas être considéré comme un contrat écrit.

Le texte des présentes Conditions marqué de lettres majuscules et/ou en gras diffère des dispositions légales et des pratiques contractuelles standard. En utilisant les Services, vous acceptez également les présentes Conditions.

xii. Résidents d'Islande uniquement

Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de Visa concernant la Visa Solution en utilisant les coordonnées figurant dans l'article Contactez-nous



ci-dessous. Visa traitera la réclamation de manière confidentielle. Visa confirmera rapidement la réception de votre réclamation et, dans les trente (30) jours suivant la réception de celle-ci, indiquera clairement les mesures prises pour la traiter.

Vous pouvez choisir d'utiliser la Visa Solution sur n'importe quel appareil pouvant être utilisé pour effectuer une transaction de commerce électronique, et lorsque le commerçant avec lequel vous interagissez prend en charge la Visa Solution. En outre, vous pouvez choisir d'utiliser des Clés d'accès si l'appareil, la plateforme et/ou le navigateur Web prennent en charge les Clés d'accès, si vous avez activé les Clés d'accès sur votre appareil et si Visa peut utiliser les Clés d'accès.

Visa peut, à sa seule discrétion, changer ou modifier les présentes Conditions ou la Visa Solution avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;
- c) lorsqu'une autorité publique, un tribunal, une institution ou un tribunal de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact direct sur les présentes Conditions et/ou la Visa Solution ;
- d) lorsqu'un changement est apporté à votre profit, notamment l'introduction de fonctionnalités supplémentaires, d'améliorations de sécurité et techniques, de corrections de bogues, d'amélioration de la résilience, d'amélioration des performances de la Visa Solution, d'amélioration du flux d'utilisateurs et de suppression de certaines fonctionnalités qui n'ajoutent plus de valeur aux consommateurs ;
- e) lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ou certaines fonctionnalités qu'elle contient ; et/ou
- f) lorsque la modification n'est pas substantielle.

Visa vous informera de toute autre modification des Conditions et/ou de la Visa Solution au moins un (1) mois avant que celle-ci ne prenne effet. Si vous ne souhaitez pas accepter la modification, vous pouvez mettre fin à votre utilisation de la Visa Solution. Si vous ne mettez pas fin à votre utilisation de la Visa Solution avant que cette modification ne prenne effet, vous serez considéré avoir accepté la modification notifiée.

xiii. Résidents de l'Inde uniquement

La Visa Solution est proposée en Inde par Visa Worldwide Pte. Limited.

xiv. Résidents de Lettonie uniquement



Les dispositions suivantes du présent article s'appliquent aux consommateurs résidant en Lettonie et prévalent sur les dispositions générales des articles 1 à 17.i.

Vous pouvez choisir d'utiliser la Visa Solution sur n'importe quel appareil pouvant être utilisé pour effectuer une transaction de commerce électronique, et lorsque le commerçant avec lequel vous interagissez prend en charge la Visa Solution. En outre, vous pouvez choisir d'authentifier votre transaction de Visa Solution sur votre appareil personnel en utilisant des Clés d'accès si l'appareil, la plateforme et/ou le navigateur Web prennent en charge les Clés d'accès, si vous avez activé les Clés d'accès sur votre appareil et si Visa offre la possibilité d'utiliser les Clés d'accès.

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes) ci-dessus, la Visa Solution est gratuite. La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilie à tout moment.

Si la Visa Solution ne respecte pas les présentes Conditions, vous pouvez vous prévaloir des recours prévus par la loi.

Si vous êtes un consommateur résidant en Lettonie, vous pouvez déposer une réclamation auprès du Comité de résolution des litiges extrajudiciaire (Patērētāju ārpustiesas str. stri. risināšanas komisija) (site Web : <https://www.ptac.gov.lv/lv/pateretaju-stridu-risinasanas-komisija>), ou remplir le formulaire de demande sur la plateforme ODR (site Web : <https://ec.europa.eu/odr/>).

xv. Résidents de Lituanie uniquement

Les dispositions suivantes du présent article s'appliquent aux consommateurs résidant en Lituanie et prévalent sur les dispositions générales des articles 1 à 17.i.

Vous pouvez choisir d'utiliser la Visa Solution sur n'importe quel appareil pouvant être utilisé pour effectuer une transaction de commerce électronique, et lorsque le commerçant avec lequel vous interagissez prend en charge la Visa Solution. En outre, vous pouvez choisir d'authentifier votre transaction de Visa Solution sur votre appareil personnel en utilisant des Clés d'accès si l'appareil, la plateforme et/ou le navigateur Web prennent en charge les Clés d'accès, si vous avez activé les Clés d'accès sur votre appareil et si Visa offre la possibilité d'utiliser les Clés d'accès.

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes) ci-dessus, la Visa Solution est gratuite. La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilie à tout moment conformément à l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation), qui comprend vos droits de rétractation en vertu des lois applicables.

Nonobstant les paragraphes relatifs aux modifications figurant à l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation) ci-dessus, Visa peut, à sa seule discrétion, changer, modifier et/ou apporter des améliorations à tout ou partie des aspects de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;
- c) lorsque Visa est tenue de se conformer aux obligations contractuelles ou légales qui s'appliquent à elle, notamment lorsqu'un partenaire contractuel, une autorité publique, un tribunal, un tribunal ou une institution de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- d) lorsque Visa décide de modifier la fonctionnalité ou les performances techniques de la Visa Solution à des fins commerciales standard, notamment en introduisant des fonctionnalités supplémentaires, des améliorations de sécurité et techniques, des corrections de bogues, en renforçant la résilience, en améliorant les performances de la Visa Solution, en améliorant le flux d'utilisateurs et en supprimant certaines fonctionnalités qui n'ajoutent plus de valeur aux consommateurs ; et/ou
- e) lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ou certaines fonctionnalités qu'elle contient.

Dans les cas où le motif de la modification n'est pas indiqué ci-dessus, Visa fournira un préavis raisonnable avant la date d'entrée en vigueur de la modification en question. Si vous n'acceptez pas la modification des présentes Conditions ou de la Visa Solution, vous avez le droit de résilier le contrat à tout moment.

Nonobstant les paragraphes sur la résiliation de l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation) ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliqueront aux résidents de Lituanie :

Visa peut, à sa seule discrétion, résilier, suspendre et/ou interrompre tout ou partie des aspects de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;

- c) lorsque Visa est tenue de se conformer aux obligations qui s'appliquent à elle, notamment lorsqu'une autorité publique, un tribunal, un tribunal ou une institution de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- d) lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ou certaines fonctionnalités qu'elle contient ;
- e) lorsque Visa décide de cesser de fournir la Visa Solution en Lituanie ;
- f) lorsque la même solution ou une solution similaire est proposée par votre Émetteur ou tout autre partenaire Visa ;
- g) lorsque vous enfreignez les Conditions ;
- h) lorsque Visa soupçonne une fraude ou une conduite illégale, non autorisée ou inappropriée, notamment lorsque vous fournissez à Visa des informations incomplètes, inexactes ou fausses et/ou comme indiqué par les outils de surveillance de la fraude de Visa ;
- i) lorsque les systèmes de sécurité de Visa observent un comportement suspect sur votre compte de Visa Solution ; et/ou
- j) suite à l'examen des sanctions.

Lorsque Visa résilie, suspend ou interrompt la Visa Solution et/ou les présentes Conditions pour toute autre raison, elle fournira un préavis raisonnable avant la date d'entrée en vigueur de ladite résiliation.

Si la Visa Solution ne respecte pas les présentes Conditions, vous pouvez vous prévaloir des recours prévus par la loi dans la mesure où vous n'avez pas accepté de limitation légale de ces recours en concluant les présentes Conditions. Si vous êtes un consommateur résidant en Lituanie, vous pouvez déposer une réclamation auprès de l'Autorité de protection des droits des consommateurs de l'État (Vilnius g. 25, LT-01402 Vilnius, Lituanie ; <https://www.vvtat.lt/>), ou remplir le formulaire de demande sur la plateforme ODR (site Web : <https://ec.europa.eu/odr/>).

xvi. Résidents du Luxembourg uniquement

La Visa Solution vous est proposée gratuitement.

xvii. Résidents de Malte uniquement

La Visa Solution est soumise aux exigences de conformité énoncées dans la Directive (UE) 2019/770 et transposées dans les lois maltaises par le biais de la Réglementation sur les contrats de contenu numérique et de services numériques (législation subsidiaire 378.20), et doit s'y conformer pendant toute la période pendant laquelle la Visa Solution vous est proposée.

Nonobstant les paragraphes sur la modification de l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation) ci-dessus, les dispositions suivantes s'appliqueront aux résidents de Malte :

Visa peut, à sa seule discrétion, changer, modifier et/ou apporter des améliorations à tout ou partie des aspects de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions avec ou sans préavis dans les circonstances suivantes :

- a)** pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b)** pour se conformer à une modification des lois applicables ;
- c)** lorsqu'une autorité publique, un tribunal, une institution ou un tribunal de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact direct sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- d)** lorsqu'un changement est apporté à votre profit, notamment l'introduction de fonctionnalités supplémentaires, d'améliorations de sécurité et techniques, de corrections de bogues, d'amélioration de la résilience, d'amélioration des performances de la Visa Solution, d'amélioration du flux d'utilisateurs et de suppression de certaines fonctionnalités qui n'ajoutent plus de valeur aux consommateurs ;
- e)** lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ou certaines fonctionnalités qu'elle contient ; et/ou
- f)** lorsque Visa décide de cesser de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci à Malte.

Nonobstant les paragraphes sur la résiliation de l'article 16 ci-dessus, Visa peut résilier, interrompre et/ou suspendre tout ou partie des aspects de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions à sa seule discrétion en vous fournissant un préavis d'au moins un (1) mois, sauf s'il existe un motif grave de résiliation immédiate décrit dans la liste ci-dessous, auquel cas Visa peut résilier sans préavis, à savoir :

- a)** pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b)** pour se conformer à une modification des lois applicables ;
- c)** lorsqu'une autorité publique, un tribunal, une institution ou un tribunal de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact direct sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- d)** lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ;
- e)** lorsque Visa décide de cesser de fournir la Visa Solution à Malte ;
- f)** lorsque la même solution ou une solution similaire est proposée par votre Émetteur ou tout autre partenaire Visa ;
- g)** lorsque vous enfreignez les Conditions ;

- h) lorsque Visa soupçonne une fraude ou une conduite illégale, non autorisée ou inappropriée, notamment lorsque vous fournissez à Visa des informations incomplètes, inexactes ou fausses ;
- i) lorsque les outils de sécurité de Visa observent un comportement suspect sur votre compte de Visa Solution ; et/ou
- j) suite à l'examen des sanctions.

xviii. Résidents de Pologne uniquement

Si vous résidez en Pologne et que vous vous êtes inscrit après le 2 août 2024, les dispositions suivantes s'appliquent à vous en lieu et place des articles respectivement numérotés ci-dessus :

PRÉAMBULE :

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONDITIONS D'UTILISATION RELATIVES À LA VISA SOLUTION (« CONDITIONS »). EN ACCEPTANT LES PRÉSENTES CONDITIONS, VOUS RECONNAISSEZ QUE VOUS COMPRENEZ ET ACCEPTEZ TOUTES CES CONDITIONS.

La Visa Solution est soumise à l'éligibilité du détenteur de la carte. Lorsque votre Émetteur fournit Click to Pay en relation avec une ou plusieurs Carte(s) éligibles, cela signifie que Visa ne fournit pas la Visa Solution en relation avec cette ou ces Carte(s) éligibles. Par conséquent, vous comprenez que lorsque votre Émetteur fournit Click to Pay en relation avec une ou plusieurs Carte(s) éligibles, vous n'êtes pas éligible à la Visa Solution en ce qui concerne cette ou ces Carte(s) éligibles.

Si votre Émetteur commence à fournir Click to Pay en relation avec une ou plusieurs Carte(s) éligibles pendant la durée du présent contrat et :

- a) vous vous inscrivez au service Click to Pay proposé par votre Émetteur en relation avec votre/vos Carte(s) éligible(s), cela signifie que Visa ne fournit plus la Visa Solution pour cette/ces Cartes éligible(s) ; dans ce cas, Visa vous en informera et vous demandera (i) votre consentement pour la cession des présentes Conditions en vertu de l'article 17i ci-dessous ou (ii) résiliera les présentes Conditions en vous donnant un préavis d'au moins trente (30) jours ;
- b) vous ne vous inscrivez pas au service Click to Pay proposé par votre Émetteur en relation avec votre/vos Carte(s) éligible(s), Visa continuera à vous fournir la Visa Solution pour cette/ces Carte(s) éligible(s).

Visa peut coordonner avec votre Émetteur (y compris en partageant les informations que vous avez fournies pour vous inscrire à la Visa Solution) dans le but de s'assurer



que vous recevez des services appropriés et rationalisés. Si vous n'êtes pas éligible à la Visa Solution, vous comprenez que la reconnaissance et la confirmation des présentes Conditions ne constituent pas un contrat avec Visa et que les Conditions restantes ne s'appliqueront pas. Les termes commençant par une majuscule ont le sens qui leur est donné dans les présentes Conditions.

1. La Visa Solution

Cette disposition vous est pleinement applicable, le paragraphe suivant remplaçant le sixième paragraphe de l'article correspondant ci-dessus :

Lorsque vous utiliserez la Visa Solution, nous transmettrons les Informations de votre carte au commerçant, ou à tout autre tiers concerné, afin de lui permettre de traiter la transaction. Visa peut générer un substitut numérique de votre numéro de compte de paiement lié à la Carte éligible Visa (un jeton) à utiliser afin de protéger vos Cartes éligibles. Vous acceptez que le commerçant ou tout tiers applicable puisse transmettre des données au sujet de la transaction au réseau correspondant à votre Carte éligible et que votre transaction soit payée en utilisant la Carte éligible que vous avez sélectionnée. Vous reconnaissez que les Informations de votre carte stockées ou fournies dans le cadre de l'utilisation de la Visa Solution sont fournies par vous ou, dans certaines juridictions, en votre nom par votre Émetteur ou un commerçant ou un tiers, et contiennent des informations financières vous concernant. Vous ne pouvez utiliser les Cartes éligibles en relation avec la Visa Solution que si votre Émetteur vous considère comme le détenteur de la carte ou l'utilisateur autorisé et que votre nom figure sur la Carte éligible. Vous êtes tenu de fournir et de conserver les Informations de carte et autres informations que vous stockez avec la Visa Solution ou que vous fournissez en utilisant la Visa Solution de manière complète et exacte. Vous ne devez utiliser que des adresses e-mail et des numéros de téléphone valides dont vous êtes titulaires ou que vous contrôlez. Même si Visa peut effectuer certains contrôles de validation des Informations de votre carte pour les cartes Visa, Visa n'est pas pour autant responsable de l'exactitude des Informations de votre Carte ou des autres informations que vous fournissez, y compris du fait que les Informations de votre Carte soient ou non à jour.

2. Avis important concernant vos transactions

La présente disposition vous est pleinement applicable avec l'ajout du paragraphe suivant à la fin du présent article :

VISA PEUT RÉSOUDRE DES PROBLÈMES LIÉS À L'UTILISATION ET AU FONCTIONNEMENT DE LA VISA SOLUTION, MAIS NON À LA TRANSACTION EFFECTUÉE AVEC COMMERÇANT.

3. Conditions d'utilisation



La présente disposition ne s'applique pas à vous.

4. Éligibilité

Cette disposition vous est pleinement applicable avec le point suivant remplaçant le point (iv) de l'article respectif ci-dessus :

(iv) le titulaire ou l'utilisateur autorisé d'une ou plusieurs Cartes éligibles, et dont le compte lié à la Carte éligible n'a pas été clôturé ou suspendu par sa banque.

5. Inscription et sécurité

Cette disposition vous est pleinement applicable, à l'exception du deuxième au dernier paragraphe de l'article correspondant ci-dessus qui ne s'applique pas à vous, et le paragraphe suivant remplace le quatrième paragraphe de l'article correspondant ci-dessus :

Au cours du processus de création de votre compte, vous devez définir un nom d'utilisateur, et dans certains pays, il vous sera peut-être demandé de créer un mot de passe. Ces données sont utilisées pour vérifier votre identité lorsque vous utilisez la Visa Solution. S'il vous est demandé de créer un mot de passe, à des fins de protection, vous devez choisir un mot de passe qui soit uniquement utilisé pour la Visa Solution, et mémoriser votre nom d'utilisateur et mot de passe et ne pas conserver votre mot de passe sur votre ordinateur personnel, tablette, appareil mobile ou autre appareil utilisé pour accéder à la Visa Solution. Il vous incombe de préserver la confidentialité de votre nom d'utilisateur et de votre ou vos mot(s) de passe, le cas échéant. De plus, si vous souhaitez que votre appareil ou votre navigateur se souvienne de vous, ou si vous choisissez de lier votre utilisation de la Visa Solution à un portefeuille numérique sur un ou plusieurs appareil(s), il vous incombe de préserver la sécurité de tout appareil utilisé et d'en protéger l'accès. Il est important que vous le fassiez, car Visa n'est pas responsable des pertes que vous subissez en raison d'une utilisation non autorisée de votre Carte éligible, sauf si celle-ci découle de circonstances pour lesquelles Visa est responsable en vertu du Code civil. Vous acceptez d'informer Visa immédiatement de toute utilisation non autorisée de votre nom d'utilisateur ou mot de passe, le cas échéant, ou de votre Carte éligible utilisée dans le cadre de la Visa Solution, ou si vous avez perdu ou vous êtes fait voler un ou plusieurs appareil(s) sur lesquels vous aviez activé la fonction « Se souvenir de moi » ou sur lesquels vous aviez lié votre utilisation de la Visa Solution à un portefeuille numérique, ou si ces appareils ont fait l'objet d'un accès non autorisé ou de toute autre violation de sécurité réelle ou potentielle en lien avec votre utilisation de la Visa Solution. En cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée de vos informations d'authentification et/ou de votre Carte éligible dans la Visa Solution, Visa peut supprimer vos Cartes éligibles de la Visa Solution, ou suspendre ou résilier



votre utilisation de celle-ci. Visa vous informera de la suspension ou de la résiliation de votre utilisation de la Visa Solution et dans un tel avis, Visa en indiquera la ou les raison(s). Si vous avez un mot de passe, Visa peut vous rappeler de le modifier.

10. Concession de licence

Visa vous octroie une licence limitée, révocable, non exclusive, ne pouvant faire l'objet d'une sous-licence et autrement non transférable pour utiliser la Visa Solution conformément aux présentes Conditions tant que vous serez inscrit à la Visa Solution. Nonobstant ce qui précède, la licence prend fin dans tous les cas lorsque le contrat constitué par les présentes Conditions prend fin. Tous les droits qui ne vous sont pas expressément accordés sont réservés par Visa, ses Sociétés affiliées ou leurs concédants de licences.

11. Commentaires et réclamations

Si vous nous faites part de commentaires ou de suggestions pour améliorer la Visa Solution, nous pouvons utiliser vos commentaires ou vos suggestions sans aucune obligation envers vous. Pour éviter toute ambiguïté, le présent paragraphe ne concerne pas les réclamations des consommateurs qui sont énoncées immédiatement ci-dessous.

Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de Visa concernant la Visa Solution en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous. Visa confirmera rapidement, au plus tard dans les deux (2) jours, la réception de votre réclamation et dans les quatorze (14) jours suivant la réception de celle-ci, y répondra par écrit ou par e-mail et indiquera clairement quelles mesures ont été prises pour la traiter. Si Visa n'a pas été en mesure de résoudre votre réclamation, vous pouvez soumettre votre réclamation dans n'importe quelle langue officielle de l'Union européenne via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. La réclamation sera ensuite transmise à vos organismes locaux de résolution des litiges.

13. Exclusion de garantie et limitation de responsabilité

VISA SERA RESPONSABLE DE L'INEXÉCUTION OU DE L'EXÉCUTION INAPPROPRIÉE DU PRÉSENT CONTRAT, À MOINS QUE L'INEXÉCUTION OU L'EXÉCUTION INAPPROPRIÉE NE DÉCOULE DE CIRCONSTANCES POUR LESQUELLES VISA N'EST PAS RESPONSABLE (CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 471 DU CODE CIVIL). CELA S'APPLIQUE ÉGALEMENT : (I) À VOTRE UTILISATION OU VOTRE INCAPACITÉ À UTILISER LA VISA SOLUTION, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, Y COMPRIS LE REFUS DE VOTRE ÉMETTEUR D'AUTORISER OU D'UN COMMERÇANT



D'ACCEPTER UNE TRANSACTION ; (II) À TOUS BIENS, SERVICES OU DONNÉES ACHETÉS OU REÇUS EN RELATION AVEC LA VISA SOLUTION, Y COMPRIS VOTRE DÉFAUT DE RÉCEPTION OU VOTRE INCAPACITÉ À RETOURNER CES BIENS, SERVICES OU DONNÉES ; (III) AUX LITIGES ENTRE VOUS ET UN COMMERÇANT ; (IV) À TOUTE INEXACTITUDE, DE TOUTE INSUFFISANCE OU DE TOUTE ERREUR DES INFORMATIONS FOURNIES LORS DE VOTRE UTILISATION DE LA VISA SOLUTION, QUI EST FOURNIE PAR VOTRE ÉMETTEUR OU D'AUTRES TIERS ; (V) À L'ACCÈS NON AUTORISÉ, L'ALTÉRATION OU LA PERTE DE VOS TRANSMISSIONS, DONNÉES OU AUTRES INFORMATIONS COLLECTÉES, STOCKÉES OU ENVOYÉES DANS LE CADRE DE LA VISA SOLUTION ; OU (VI) À TOUTE AUTRE DE VOS UTILISATIONS DE LA VISA SOLUTION. EN OUTRE, VISA NE SERA PAS RESPONSABLE DE TOUT MANQUEMENT À L'UNE DES OBLIGATIONS CONTENUES DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS EN RAISON D'UN CAS DE FORCE MAJEURE.

RIEN DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS N'EXCLUT LA RESPONSABILITÉ DES PARTIES VISA POUR TOUT ÉVÉNEMENT POUR LEQUEL LE VISA EST RESPONSABLE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE CIVIL.

14. Aucun cautionnement ; Litiges avec les commerçants

Sauf en cas de circonstances impliquant la responsabilité de Visa en vertu du Code civil, Visa ne cautionne ni ne sponsorise, et ne saurait être tenue pour responsable : (i) des Émetteurs ou opérateurs des réseaux de paiements ou des portefeuilles numériques ou autres tiers qui permettent de faciliter l'expérience de passage en caisse ou auxquels vous pouvez avoir recours en lien avec la Visa Solution ; (ii) des biens et services achetés ou transactions effectuées en lien avec la Visa Solution ; (iii) de l'acceptation ou de l'exécution des biens ou services achetés ou des transactions effectuées en lien avec la Visa Solution ; et (iv) des commerçants dont les biens et services peuvent être achetés ou avec lesquels une transaction est effectuée en lien avec la Visa Solution.

15. Sites Web, contenus et ressources de tiers

La Visa Solution peut être accessible par le biais de tiers qui permettent de faciliter l'expérience de transaction, y compris leurs sites Web, domaines ou applications, et vous pouvez être autorisé à établir un lien ou à accéder à une connexion directe avec lesdits tiers ou sites Web, contenus et ressources de tiers, y compris les réseaux sociaux. Vous reconnaissez que Visa ne contrôle pas, et n'est pas nécessairement d'accord avec les avis, opinions ou contenus de tout dit tiers ou de leurs sites Web, domaines, applications, contenus ou ressources, qui sont mis à disposition par des

sociétés ou personnes autres que Visa. Sauf en cas de circonstances impliquant la responsabilité de Visa en vertu du Code civil, vous reconnaissez et acceptez que Visa n'est pas responsable de la disponibilité de ces sites web, domaines, applications, contenus ou ressources. Sauf s'il s'agit de circonstances impliquant la responsabilité de Visa en vertu du Code civil, vous reconnaissez en outre que Visa n'est pas responsable à votre égard des pertes ou dommages que vous pourriez subir du fait de ces tiers, y compris les sites web, domaines, applications, contenus ou ressources de tiers, y compris les pertes ou dommages subis en rapport avec les achats effectués par l'intermédiaire de la Visa Solution.

16. Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation

Visa peut résilier, suspendre ou interrompre la Visa Solution dans les circonstances suivantes, temporairement ou définitivement, en vous donnant un préavis d'au moins trente (30) jours :

- (i) lorsque Visa décide de cesser de fournir la Visa Solution en Pologne ; et/ou
- (ii) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution.

Visa vous informera de la résiliation, de la suspension ou de l'interruption de la Visa Solution en indiquant les raisons.

Visa peut modifier les présentes Conditions ou la Visa Solution pour les raisons suivantes :

- (i) un amendement de la loi qui entraîne une obligation de modifier les présentes Conditions ou la Visa Solution ;
- (ii) les autorités publiques, les tribunaux, les institutions ou tribunaux de l'Union européenne imposant à Visa des obligations ayant un impact direct sur le contenu des présentes Conditions ; cela ne concernerait toutefois pas tout changement des dispositions qui sont injustes pour les consommateurs en vertu de l'article 385(1) § 1 de la loi du 23 avril 1964. - Code civil ;
- (iii) introduire de nouvelles fonctionnalités supplémentaires à la Visa Solution ;
- (iv) apporter des améliorations techniques au fonctionnement de la Visa Solution ; et/ou
- (v) introduire des améliorations de sécurité, y compris de nouvelles protections des données personnelles.



En cas de modification des Conditions en vertu du présent article, Visa ajoutera, supprimera ou modifiera uniquement les dispositions pertinentes des Conditions en lien avec la raison qui justifie la modification, et uniquement dans la mesure nécessaire pour introduire la modification proposée.

Visa vous fournira un préavis de trente (30) jours par e-mail en cas de modifications à venir. La notification indiquera la raison et les motifs de la modification. Si vous n'acceptez pas les modifications, vous aurez le droit de mettre fin à votre utilisation de la Visa Solution à tout moment.

Outre les modifications indiquées dans le paragraphe ci-dessus, Visa peut changer et/ou modifier tout aspect de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions, temporairement ou définitivement, y compris la disponibilité de toute partie de la Visa Solution avec votre accord exprès en vous fournissant un préavis d'au moins trente (30) jours avant d'effectuer l'activité ci-dessus. Dans ce message de notification, Visa indiquera la portée des modifications proposées ainsi que la date de leur mise en œuvre, et vous demandera de les accepter. Si vous n'acceptez pas lesdits changements et/ou lesdites modifications, Visa mettra fin à votre utilisation de la Visa Solution.]

Nonobstant toute disposition contraire énoncée dans les présentes Conditions, Visa peut suspendre, interrompre ou résilier votre accès ou votre utilisation de la Visa Solution à tout moment, immédiatement si vous violez l'article 12 des présentes Conditions (« Comportement de l'utilisateur »). Visa vous informera de la suspension, de l'interruption ou de la résiliation de votre utilisation ou de votre accès à la Visa Solution et dans un tel avis, Visa en indiquera les raisons. À la fermeture du compte, vous demeurez responsable de tous les paiements et autres obligations que vous avez contractés en vertu des présentes Conditions.

Vous pouvez mettre un terme à votre utilisation de la Visa Solution à tout moment, y compris si vous n'êtes pas satisfait des modifications apportées aux Conditions. Vous pouvez vous désinscrire de la Visa Solution en suivant les instructions de l'article Service client du site Web de la Visa Solution. [Si vous vous inscrivez à la Visa Solution par l'intermédiaire de votre Émetteur ou d'un autre partenaire Visa, vous devrez mettre fin à votre utilisation alors en cours de la Visa Solution fournie en vertu des présentes Conditions. L'absence d'une telle résiliation constitue un motif pour que Visa mette fin à votre utilisation de la Visa Solution fournie en vertu des présentes Conditions. Visa vous informera de la résiliation et de ses motifs.]

17.a. Avis.

Cette disposition vous est pleinement applicable, le paragraphe suivant remplaçant le premier paragraphe de l'article correspondant ci-dessus :

Vous acceptez que Visa vous transmette des notifications et d'autres communications concernant la Visa Solution par e-mail, publications sur le Site Web ou toute autre forme de communication électronique. Toutes les informations requises par la loi seront fournies sur un support durable.

17.e. Interprétation

Les termes tels que « les présentes », « aux présentes » et « aux termes des présentes » renvoient collectivement à l'ensemble des présentes Conditions, plutôt qu'à une partie quelconque de ces dernières. Le terme « y compris » signifie « y compris, sans restriction ». Aux fins des présentes, le singulier inclut le pluriel et le masculin inclut le féminin et vice-versa.

17.g. Indemnisation

La présente disposition ne s'applique pas à vous.

17.i. Cession

Vous ne pouvez pas céder les présentes Conditions, par effet de la loi ou autrement, sans l'accord écrit préalable de Visa. En cas de cession des présentes Conditions et des droits et obligations en vertu des présentes à des tiers, Visa vous donnera un préavis minimum de quatorze (14) jours. Si vous ne fournissez pas votre accord exprès dans le délai spécifié, Visa résiliera les présentes Conditions.

xix. Résidents du Portugal uniquement

En ce qui concerne les dispositions relatives à la responsabilité figurant à l'article 13 ci-dessus ou toute autre déclaration concernant la limitation de responsabilité de Visa, les spécifications suivantes s'appliqueront aux résidents du Portugal :

LA RESPONSABILITÉ DES PARTIES VISA EN CAS DE DOMMAGES, RÉCLAMATIONS OU PERTES NE SERA PAS EXCLUE LORSQU'ELLE NAÎT D'UN MANQUEMENT DÉLIBÉRÉ.

LES PARTIES VISA N'IMPOSENT PAS D'EXCLUSION GÉNÉRALE OU DE LIMITATION DE LEUR RESPONSABILITÉ EN CE QUI CONCERNE LES DOMMAGES, RÉCLAMATIONS OU PERTES ENCOURUS. LA RESPONSABILITÉ DE VISA NE SERA PAS EXCLUE OU LIMITÉE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN CE QUI CONCERNE : (I) LES DOMMAGES CAUSÉS À LA VIE, À L'INTÉGRITÉ MORALE OU PHYSIQUE OU À LA SANTÉ DES PERSONNES ; (II) LES DOMMAGES MATÉRIELS NON CONTRACTUELS ; (III) L'INEXÉCUTION DÉFINITIVE, LE RETARD OU L'EXÉCUTION DÉFECTUEUSE, EN CAS DE FAUTE INTENTIONNELLE OU GRAVE ; (IV) LES ACTES DE SES REPRÉSENTANTS OU ASSISTANTS, EN CAS DE FAUTE INTENTIONNELLE OU GRAVE.



Visa vous informera par e-mail de toute modification substantielle apportée aux présentes Conditions au moins un (1) mois avant la prise d'effet de ladite modification. Si vous ne souhaitez pas accepter la modification, vous pouvez mettre fin à votre utilisation de la Visa Solution. Si vous ne mettez pas fin à votre utilisation de la Visa Solution avant que cette modification ne prenne effet, vous serez considéré comme ayant accepté la modification notifiée.

Nonobstant les paragraphes sur la résiliation de l'article 16 ci-dessus, Visa peut résilier, interrompre et/ou suspendre tout ou partie des aspects de la Visa Solution et/ou des présentes Conditions à sa seule discrétion en vous fournissant un préavis d'au moins quatorze (14) jours, sauf s'il existe un motif grave de résiliation immédiate décrit dans la liste ci-dessous, auquel cas Visa peut résilier sans préavis, à savoir :

- a) pour des raisons indépendantes de la volonté de Visa qui l'empêchent de fournir la Visa Solution ou toute partie de celle-ci ;
- b) pour se conformer à une modification des lois applicables ;
- c) lorsqu'une autorité publique, un tribunal, une institution ou un tribunal de l'Union européenne impose des obligations à Visa qui ont un impact direct sur le contenu des présentes Conditions et/ou de la Visa Solution ;
- d) lorsqu'il n'est plus économiquement viable pour Visa d'offrir la Visa Solution ;
- e) lorsque Visa décide de cesser de fournir la Visa Solution au Portugal ;
- f) lorsque la même solution ou une solution similaire est proposée par votre Émetteur ou tout autre partenaire Visa ;
- g) lorsque vous enfreignez les Conditions ;
- h) lorsque Visa soupçonne une fraude ou une conduite illégale, non autorisée ou inappropriée, notamment lorsque vous fournissez à Visa des informations incomplètes, inexacts ou fausses ;
- i) lorsque les outils de sécurité de Visa observent un comportement suspect sur votre compte de Visa Solution ; et/ou
- j) suite à l'examen des sanctions.

xx. Résidents des Pays-Bas uniquement

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes) ci-dessus, la Visa Solution est gratuite. La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilieiez à tout moment conformément à l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation), qui comprend vos droits de rétractation en vertu des lois applicables. Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de Visa concernant la Visa Solution en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous. Visa traitera la réclamation de manière confidentielle. Visa confirmera rapidement la réception de votre réclamation et, dans les trente (30) jours



suivant la réception de celle-ci, indiquera clairement les mesures prises pour la traiter. Vous pouvez déposer votre réclamation dans n'importe quelle langue officielle de l'Union européenne via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Vous pouvez choisir d'utiliser la Visa Solution sur n'importe quel appareil pouvant être utilisé pour effectuer une transaction de commerce électronique, et lorsque le commerçant avec lequel vous interagissez prend en charge la Visa Solution. En outre, vous pouvez choisir de vérifier votre transaction de Visa Solution sur votre appareil personnel en utilisant des Clés d'accès si l'appareil, la plateforme et/ou le navigateur Web prennent en charge les Clés d'accès, si vous avez activé les Clés d'accès sur votre appareil et si Visa offre la possibilité d'utiliser les Clés d'accès.

Le numéro d'identification fiscale de Visa est le 94-1721694.

xxi. Résidents de Roumanie uniquement

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes), la Visa Solution est gratuite. La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilieiez à tout moment conformément à l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation), qui comprend vos droits de rétractation en vertu des lois applicables, que vous pouvez exercer à tout moment et de la même manière que spécifiée à l'article 16.

La formulation suivante sera ajoutée au début de l'article 13 (Exclusion de garantie et limitation de responsabilité) :

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE

Nonobstant les dispositions du premier paragraphe de l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation), lorsque Visa décide, à sa seule discrétion, de résilier, suspendre ou interrompre la Visa Solution, ou de changer ou modifier substantiellement tout ou partie des aspects de la Visa Solution, Visa vous donnera un préavis raisonnable de son intention.

Le paragraphe suivant sera ajouté à la fin de l'article 17.H. (Résolution des litiges et droit applicable) :

La Commission européenne prévoit la possibilité de résoudre les litiges par le biais de sa plateforme de résolution des litiges en ligne (Online Dispute Resolution, « ODR »). La plateforme ODR est accessible via le lien suivant : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

Le paragraphe suivant sera ajouté à la fin des présentes Conditions :

En vous inscrivant ou en activant une Carte éligible pour la Visa Solution et en continuant à utiliser ou à participer à la Visa Solution, vous reconnaissez et acceptez

expressément que vous avez lu et compris et que vous acceptez toutes les dispositions des Conditions, notamment, sans limitation, les dispositions des articles suivants : article 1 (La Visa Solution), article 2 (Avis important concernant vos transactions), article 5 (Enregistrement et sécurité), article 7 (Frais, commissions et taxes), article 8 (Confidentialité), article 13 (Exclusion de garantie et limitation de responsabilité), article 14 (Aucun cautionnement ; Litiges avec les Commerçants), article 15 (Sites Web tiers, Contenu et ressources), article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation), article 17 (Conditions générales), paragraphes : a (Avis), g (Indemnisation) et h (Résolution des litiges et Droit applicable) respectivement.

xxii. Résidents de Slovaquie uniquement

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes) ci-dessus, la Visa Solution est gratuite. La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilieiez à tout moment conformément à l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation), qui comprend vos droits de rétractation en vertu des lois applicables.

Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de Visa concernant la Visa Solution en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous. Visa traitera votre réclamation de manière confidentielle. Visa confirmera rapidement la réception de votre réclamation et, dans les trente (30) jours suivant la réception de celle-ci, indiquera clairement les mesures prises pour la traiter. Si Visa n'a pas pu résoudre votre réclamation, vous pouvez la transmettre au Slovenská obchodná inšpekcia (« SOI »). Vous pouvez déposer votre réclamation dans n'importe quelle langue officielle de l'Union européenne via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. La réclamation sera ensuite transmise au SOI. Vous pouvez également contacter le SOI en Slovaquie par courrier postal ou en personne : Slovenská obchodná inšpekcia, Odbor pre medzinárodné vzťahy a alternatívne riešenie spotrebiteľských sporov, Bajkalská 21/A, 827 99 Bratislava, e-mail : ars@soi.sk. Vous trouverez plus d'informations sur le site Web de SOI : <https://www.soi.sk/sk/alternativne-riesenie-spotrebitejskych-sporov.soi>.

xxiii. Résidents de Slovénie uniquement

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes) ci-dessus, la Visa Solution est gratuite.

La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilieiez à tout moment conformément à l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation), qui comprend vos droits de rétractation en vertu des lois applicables.



Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de Visa concernant la Visa Solution en utilisant les coordonnées fournies ci-dessous. Visa traitera votre réclamation de manière confidentielle. Visa cherche à résoudre les litiges à l'amiable. Visa confirmera rapidement la réception de votre réclamation et, dans les trente (30) jours suivant la réception de celle-ci, indiquera clairement les mesures prises pour la traiter. Visa ne reconnaît aucun fournisseur de règlement extrajudiciaire des litiges de consommateur comme étant compétent pour résoudre un litige de consommateur qu'un consommateur peut porter en vertu de la Loi sur le règlement extrajudiciaire des litiges de consommateur (*Zakon o izvensodnem reševanju potrošniških sporov*). Si Visa n'a pas été en mesure de résoudre votre réclamation, vous pouvez soumettre votre réclamation dans n'importe quelle langue officielle de l'Union européenne via la plateforme ODR fournie par la Commission européenne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>. La réclamation sera ensuite transmise à vos organismes locaux de résolution des litiges.

Vous donnez par la présente votre accord explicite pour que Visa puisse transférer les présentes Conditions, ainsi que les droits et obligations en vertu des présentes, à tout tiers. Un tel transfert prendra effet lorsque vous serez informé de celui-ci.

xxiv. Résidents d'Espagne uniquement

Sous réserve de l'article 7 (Frais, commissions et taxes) ci-dessus, la Visa Solution est gratuite. La Visa Solution est disponible pour une durée indéterminée jusqu'à ce que vous ou Visa la résilieez à tout moment conformément à l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation), qui comprend vos droits de rétractation en vertu des lois applicables.

La formulation suivante sera ajoutée au début de l'article 13 (Exclusions de garantie et limitation de responsabilité) ci-dessus pour les résidents d'Espagne :

DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE

Nonobstant les paragraphes sur la modification et la résiliation de l'article 16 (Modification de la Visa Solution et des présentes Conditions ; Résiliation) ci-dessus ou toute autre déclaration concernant la modification et la résiliation, les dispositions suivantes s'appliqueront aux résidents d'Espagne :

Lorsque Visa propose de modifier, suspendre, interrompre ou résilier substantiellement la Visa Solution et/ou les présentes Conditions, Visa vous donnera un préavis raisonnable de son intention.

Les éléments suivants seront ajoutés à la fin de l'article 17.h (Résolution des litiges et droit applicable) pour les résidents d'Espagne :

La Commission européenne vous permet de résoudre les litiges par le biais de sa plateforme de résolution des litiges en ligne (Online Dispute Resolution, « ODR »).



La plateforme ODR est accessible via le lien suivant :
<https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

K. Survie.

En cas de résiliation des présentes Conditions, elles continueront à s'appliquer à toute utilisation de la Visa Solution par vous avant la résiliation. Tous les paragraphes des présentes Conditions qui, de par leur nature, doivent survivre à la résiliation survivront donc à toute résiliation des présentes Conditions ou de votre utilisation de la Visa Solution, notamment l'article relatif au règlement des litiges et à la loi applicable.

L. Contactez-nous.

Pour toute question ou préoccupation relative à la Visa Solution, veuillez consulter la section FAQ sur le Site Web. Si vous ne trouvez pas réponse à vos questions dans la FAQ, vous pouvez nous contacter par courrier à l'adresse Visa U.S.A. Inc., Visa Solution, 900 Metro Center Blvd., Foster City, CA 94404-2172, États-Unis, ou [Nous contacter](#).

Dernière mise à jour : 13 Novembre 2024

© 2024 Visa. Tous droits réservés.